

Plan Paysage

PETR de la vallée de Montluçon et du Cher

Connaissances, enjeux et cartographie



Les unités paysagères -
Diagnostic et focus sur la forêt et les bocages du
bourbonnais et du bas-berry

Livret 2



Maîtrise d'ouvrage :

PETR Vallée de Montluçon et du Cher

M.Florent CLEMENT, Directeur

@ : vallée.montlucon@wanadoo.Fr

Maîtrise d'œuvre :

Atelier UO paysage et urbanisme

@ : contact@urbi-et-orbi.fr

Pricilla Tétaz, paysagiste conceptrice et urbaniste opqu

Cerise David, paysagiste conceptrice

Jean Noël Mayet, cartographe SIG

Adrien Benne Darses, Diplômé de l'ENTPE - Master Ecole
d'Architecture de Lyon en cours

Juillet-Décembre 2022

_ Sommaire

Introduction

1 . *La perception des paysages*

- 1.1 *Points de vue des acteurs et des habitants* p.6
- 1.2 *Points de vue des écrivains* p.10

2 . *Les unités de paysage*

- 2.1 *Les collines du Pays d'Huriel et la vallée de la Magieure* p.14
- 2.2 *Les plateaux du Pays d'Huriel et la vallée de la Meuzelle* p.24
- 2.3 *Le pays de Tronçais* p.34
- 2.4 *La vallée de l'Aumance* p.46
- 2.5 *Le pays de Villefranche d'Allier* p.58
- 2.6 *Le pays de Commentry - Montmarault* p.68

3 . *Annexe* p.80

1

La perception des paysages



Perceptions des paysages

1.1 Points de vue des acteurs et des habitants

Trois ateliers de concertation se sont tenus sur le territoire du PETR à l'occasion de la semaine des paysages en octobre 2022. Ces ateliers ont été l'occasion d'interroger et de débattre avec les habitants de différents sujets :

- Les caractères des paysages (les motifs et valeurs)
- Les dynamiques de transformation
- Les enjeux paysagers

Comment est perçu le paysage par les habitants ? Quels sont les principaux motifs qui participent à l'identité de ces paysages ? Ces paysages sont-ils en péril ? Quels sont les enjeux liés à la préservation d'un cadre de vie de qualité ? Ce sont les principales questions qui ont animé ces ateliers.

• Atelier de concertation à St-Bonnet-Tronçais - Pays de Tronçais

Les participants ont souligné l'histoire de la forêt de Tronçais depuis François 1^{er}. Celle-ci apparaît comme la figure structurante autour de laquelle s'est organisée à la fois l'économie du Pays, le développement de l'industrie et du tourisme, et la culture des habitants. Nous avons pris conscience que ce territoire et son organisation sont hérités d'une économie particulière, alliant les ressources naturelles, l'industrie et la culture.

Caractères du paysage

Le bocage, en contrepoint des autres unités paysagères, n'apparaît pas comme la composante centrale du paysage et c'est bien la forêt de Tronçais qui constitue la figure principale de ce territoire. La forêt est perçue comme un espace fédérateur, et emblématique, associant activités économiques, activités récréatives et touristiques et des activités cynégétiques,

D'autres caractères sont également évoqués par les habitants :

- **le milieu forestier** : le petit patrimoine, les activités de randonnée, la chasse à courre
- **le tissu culturel** : des musées, des savoirs-faire spécifiques, (Faïencerie, musée à Couleuvre, tuileries) et des activités culturelles autour du théâtre et de la littérature (Cerilly, Ainay le Château, Hérisson)
- **le patrimoine naturel** : avec en particulier l'Étang de Goule à Valigny (ENS 40 espèces d'oiseaux migrateurs) et la forêt de Tronçais
- **le tissu associatif** : Amis de la forêt de Tronçais, Mémoire de Cerilly et de ses environs,..
- **le bocage**
- **le patrimoine hydraulique** : l'eau, les étangs, la présence de nombreux moulins, les fontaines en forêt
- **les constructions vernaculaires** : les maisons bourbonnaises, les petites locateries, les châteaux,..

Dynamiques de transformation

Au cours de la discussion et à l'appui des cartes historiques mettant en exergue entre 1950 et aujourd'hui les principales dynamiques de transformation des paysages, autour de St-Bonnet Tronçais, divers changements sont évoqués :

- le remembrement agricole avec un parcellaire s'agrandissant et l'accroissement des cultures céréalières au détriment des prairies
- le dépérissement des arbres face au réchauffement climatique.
- le manque d'attractivité des centres-bourgs avec une certaine vacance des logements
- la fréquentation touristique : 2500 à 3000 personnes en été à St-Bonnet avec le camping



Randonnée contée-proposée par l'association de Mesple avec les auteurs des Moulins de l'Arnon lors de la semaine du Paysage en Octobre 2022

Enjeux paysagers

Les orientations suivantes ont été évoquées par les participants :

- **Enjeux écologiques** : l'adaptation de la forêt au dérèglement climatique, la gestion et la maîtrise des projets d'EnR
- **Enjeux touristiques** : la création de gîtes supplémentaires pour proposer des hébergements complémentaires (camping) et ainsi conforter la fréquentation touristique
- **Enjeux urbains** : la revalorisation des logements dans les villages et la résorption de la vacance
- **Enjeux habitats** : 15% de vacance à Cerilly et un problème de mise en accessibilité des logements existants

Les participants soulignent la pression actuelle sur le territoire avec le développement de l'éolien et du photovoltaïque. Une certaine inquiétude est exprimée, avec la nécessité de mieux encadrer ces projets pour préserver les caractères du paysage.

• Atelier de concertation à Commentry - Pays de Commentry-Montamarault

L'atelier de concertation s'est essentiellement focalisé sur le passé industriel de Commentry. Les participants présents étant originaires de cette ville.

Caractères du paysage

Le paysage présente des traces d'un passé industriel et minier important. La morphologie de la ville a été façonnée par cette histoire industrielle, avec des quartiers de maisons ouvrières, des installations industrielles toujours prégnantes dans la ville (les forges et aujourd'hui Erasteel,..) et des traces fortes comme les tranchées au sud de la ville.

Les principaux caractères évoqués :

- **les ressources locales** : minerais, pierre,
- **les infrastructures de déplacement** : avec l'un des premiers chemins de fer industriels
- **le patrimoine industriel** : des sites miniers, des maisons de mineurs, d'anciens puits, les tranchées, ...



Randonnée contée-proposée par l'association de Mesples avec les auteurs des Moulins de l'Arnon lors de la semaine du Paysage en Octobre 2022

• Atelier de concertation à Mesples - Les plateaux du pays d'Huriel et la vallée de la Meuzelle

L'atelier de concertation a été précédé par une balade en bord de l'Arnon à la découverte du patrimoine hydraulique (moulins, biefs, chemins,...). L'atelier de concertation s'est focalisé autour du patrimoine et de la richesse des paysages.

Caractères du paysage

De nombreuses composantes participant à la structure du paysage et à sa richesse ont été citées par les participants :

- **le bocage, les arbres centenaires**
- **le patrimoine hydraulique** : les rivières, les étangs, puits, moulins, biefs, gués, ponts,..
- **le patrimoine bâti** : les églises, les châteaux, les fermes,...
- **la diversité des paysages et la richesse faunistique et floristique** : (présence de moyens ducs, milans noirs, grues,...)
- **le petit patrimoine** : lavoirs, croix,
- **les chemins** (les chemins creux bordés de chênes,...)

Les habitants soulignent les problèmes de stabilité des chemins, qui aujourd'hui sont empruntés par de gros tracteurs agricoles en saison hivernale notamment pour le ravitaillement des troupeaux.

- la place du village

L'ensemble de l'économie agricole s'organisait en lien avec la place du village où l'on se retrouvait pour la foire aux bestiaux, marché de produits locaux, ou autour de la bascule. Cette histoire et ces particularités locales sont rappelées par les participants. Le fromage de Chambérat, issu de la seconde traite faite par les métayers, représentait alors une source de revenu non négligeable pour ces derniers, comme la volaille qu'ils avaient le droit d'élever pour leur propre compte.

Dynamiques de transformation

Les dynamiques de transformation évoquées par les participants sont les suivantes :

- l'agrandissement des exploitations agricoles, le remembrement du parcellaire, la fragmentation des bouchures
- le dérèglement climatique avec le dépérissement de certains arbres, l'assèchement des cours d'eau, la disparition de la faune (écrevisse, chouette,..)
- la disparition de chemins
- la vacance du bâti en centre village, le déclin des activités en centre village
- la transformation et la mise aux normes du bâti (isolation,..)

Enjeux paysagers

Les orientations suivantes ont été évoquées par les participants :

- **Enjeux écologiques** : préserver la biodiversité (milieux humides, milieux naturels divers), préserver et régénérer les bouchures, replanter des arbres

Les participants ont évoqué l'idée de revaloriser les communaux : en plantant des arbres, en créant des jardins à l'usage des scolaires. Egalement, un grand nombre soulignent la nécessité d'agir face au réchauffement climatique. Un enjeu identifié est de préserver et renouveler le couvert arboré, notamment les arbres des haies bocagères. Certains soulignent que le remembrement, le développement des exploitations agricoles avec l'introduction de nouvelles cultures a nui à la persistance de la trame bocagère.

- **Enjeux de mobilité** : développer les itinéraires pédestres, améliorer la signalétique
- **Enjeux historiques** : valoriser et communiquer sur l'histoire du pays (panneaux d'interprétation)
- **Enjeux hydrauliques** : préserver les mares, étangs et zones humides
- **Enjeux énergétiques** : gérer, maîtriser l'implantation des EnR, faire avec les ressources locales et infrastructures existantes en assurant leur insertion dans le paysage

Les participants souhaitent le développement des EnR. Toutefois, les avis sont très clivés au sujet des éoliennes. Beaucoup sont très réservés. Les installations photovoltaïques sur les hangars agricoles sont mieux perçues et acceptées.

1.2 Points de vue des écrivains

Le territoire a été décrit et raconté par des auteurs célèbres à l'exemple de George Sand (*Les maîtres sonneurs*), Achille Allier ou Alain Fournier. Pour ces auteurs du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, le pays d'Huriel et la partie ouest du Bourbonnais apparaît comme une contrée pittoresque et plutôt boisée.

« Les maîtres sonneurs » de Georges Sand : du Berry au Bourbonnais, un parcours, des paysages - 1853

George Sand, dans « Les maîtres sonneurs », publié en 1863, raconte un périple effectué par des « cornemuseux » entre Berry et Bourbonnais. Ce périple est l'occasion à travers la description des paysages et des personnages de dresser un portrait tout en contraste de ces deux pays.

Ces territoires présentent « deux cultures » avec les composantes paysagères du « chêne et l'épi », et de « la plaine et la forêt ». Leurs habitants sont effectivement dépeints comme : « les paysans de la Vallée Noire », « les « bûcheux » et « les muletiers de Combrailles ». Les Maîtres Sonneurs sont « une de ces corporations itinérantes, celle des joueurs de cornemuse, jadis constituées en associations quasi maçonniques ». Elle écrit également que « Les Maîtres Sonneurs disent aussi l'histoire d'un pauvre enfant du plat pays, Joset « l'ébervigé », l'Idiot dont la musique des sonneurs de la forêt fera un Elu, l'incarnation même du génie populaire. »

Les personnages principaux caractérisent les territoires, les coutumes, les symboles et les aventures paysannes. Ainsi, « Tiennet est le paysan berrichon, gai, réaliste, honnête, fier de son travail. » et « Huriel » incarne « les Bourbonnais » qui sont « des hommes plus séduisants, plus vifs, plus artistes auréolés ». Le déplacement dans le territoire montrent des caractérisations de la nature des deux Pays : Quand Tiennet quitte la plaine pour se rendre dans le Bourbonnais montagneux, ils ont « l'impression d'une nature plus sauvage et même menaçante ».



Illustration d'une réédition des *Maîtres sonneurs* en 1869.

George Sand & le Pays d'Huriel

Si George Sand n'est probablement jamais allée en Pays d'Huriel, elle effectue une description précise du site dans son roman.

« Car le bois de l'Alleu, qui se joint à celui de Chambérat remplit un plateau d'où descendent les sources de cinq ou six petites rivières... » p.207

« Au bout de deux heures, sans autre fatigue ni encombre, toujours montants, nous étions arrivés à Mesples qui est paroisse voisine de la forêt où nous devions trouver Joset » p.206

« J'étais content de voyager et de voir Saint-Palais en Bourbonnais et Préveranges, qui sont de petits bourgs sur grandes hauteurs. » p.290

Les Maîtres sonneurs. 1853. George Sand

Le sentier de grande randonnée de pays - « Sur les pas des maîtres sonneurs » retrace aujourd'hui le périple du roman.

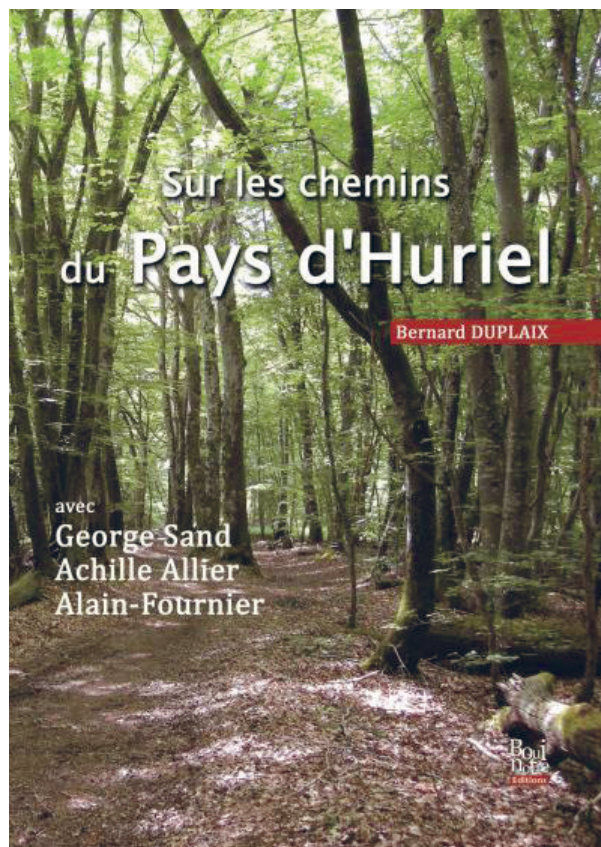
Achille Allier & le Pays de la Châtaigne

« J'aime Montluçon, non point parce que j'y suis né et que j'y ai grandi, parce que libre et joyeux enfant j'ai abattu les fleurs de ses beaux tilleuls ; parce que j'ai fait rouler le long de ses rues escarpées des boules de neige lentement grossies pour les précipiter des tours du château sur les roches, les voir voler en étincelante poussière. »

« C'est une pittoresque contrée que cette partie du Bourbonnais, connue sous le nom de la Châtaigne : vaste espace qu'aucune rivière ne coupe, qu'aucune route ne vivifie, où les communications sont difficiles, les habitations disséminées ; langue de terre s'avancant entre la Marche et le Berri, avec une population, des mœurs et des productions ; brusquement tranchées à partir des limites où cesse la culture de la vigne. »

«Des hauteurs, on voit se dérouler comme une immense forêt coupées de landes incultes, de champs de seigle ou de pièces de sarrasin, encadrées de châtaigniers aux têtes rondes»

Esquisse bourbonnaises, une excursion d'artiste. 1931. Achille Allier



Couverture du livre de Bernard Duplaix

Alain Fournier & Saint-Agathe

« Quelle est cette colline très loin avec un bouquet d'arbres ? - C'est la colline de Sainte-Agathe. Elle n'est pas dans la commune. Elle est au moins à vingt kilomètres. »

« La vérité, c'est que c'est un pays extrêmement loin. Le temps d'y arriver, on serait en été, c'est le soir et l'ombre des arbres est si douce sur la chapelle qu'elle ne sent pas venir la nuit. »

Le Grand Meaulnes. 1913. Alain-Fournier

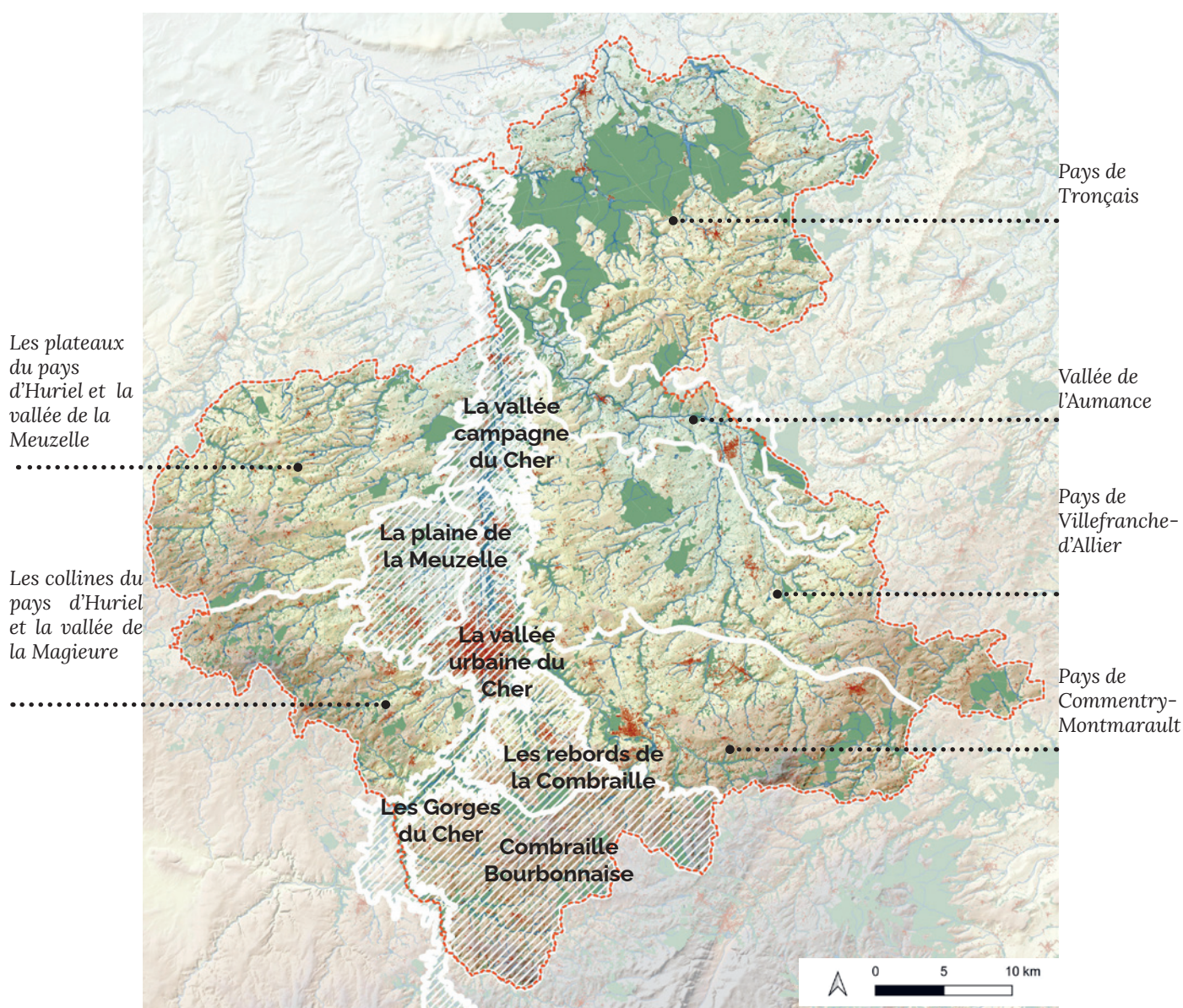
2

Les unités de paysage



Les unités paysagères du PETR

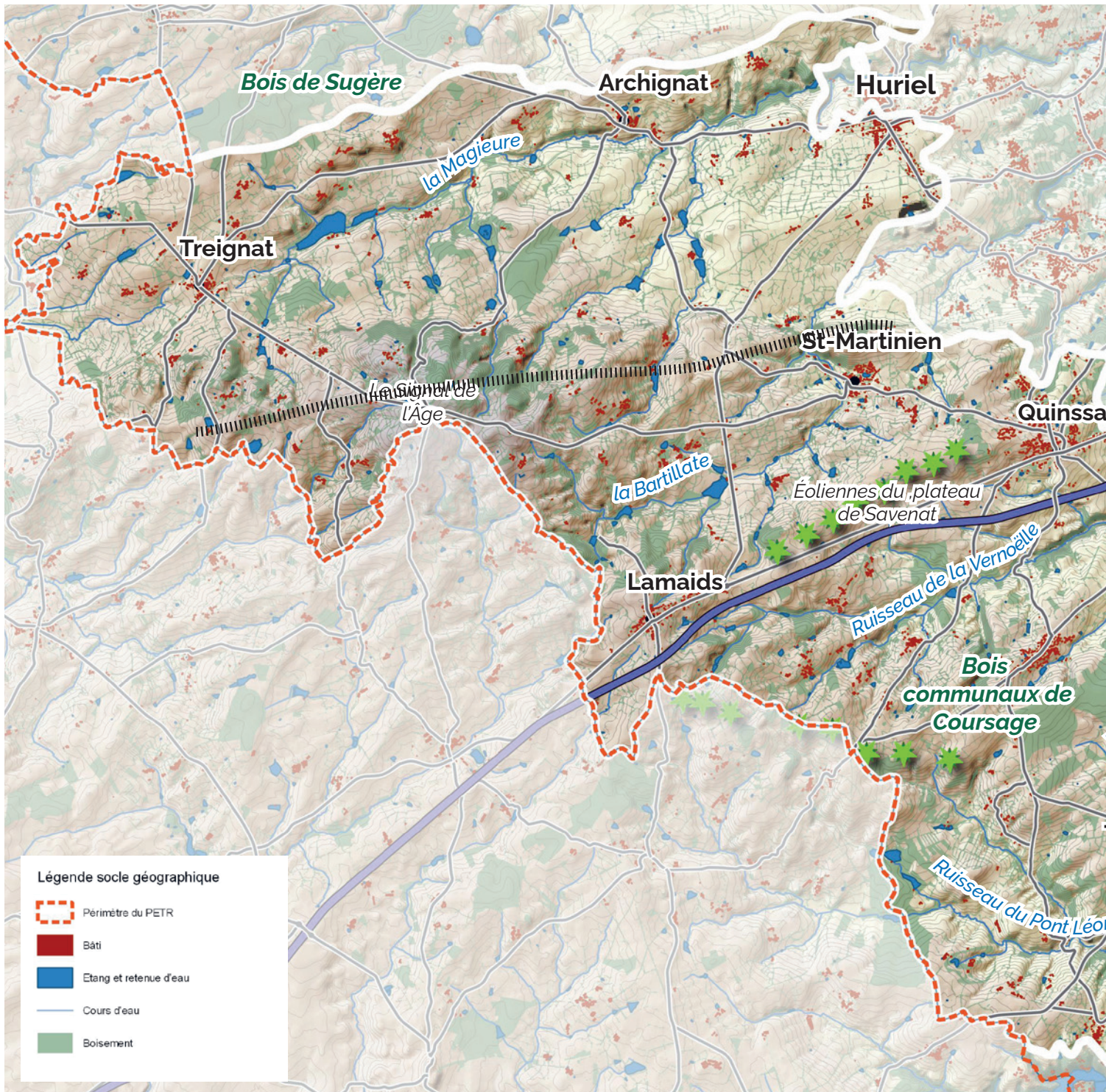
- Six unités paysagères composent le territoire du PETR, en plus des unités attachées à la vallée du Cher – objet d'un premier Plan Paysage.
 - Les plateaux du pays d'Huriel et la vallée de la Meuzelle
 - Les collines du pays d'Huriel et la vallée de la Magieure
 - Le Pays de Tronçais
 - La Vallée de l'Aumance
 - Le Pays de Villefranche-d'Allier
 - Le Pays de Commentry-Montmarault



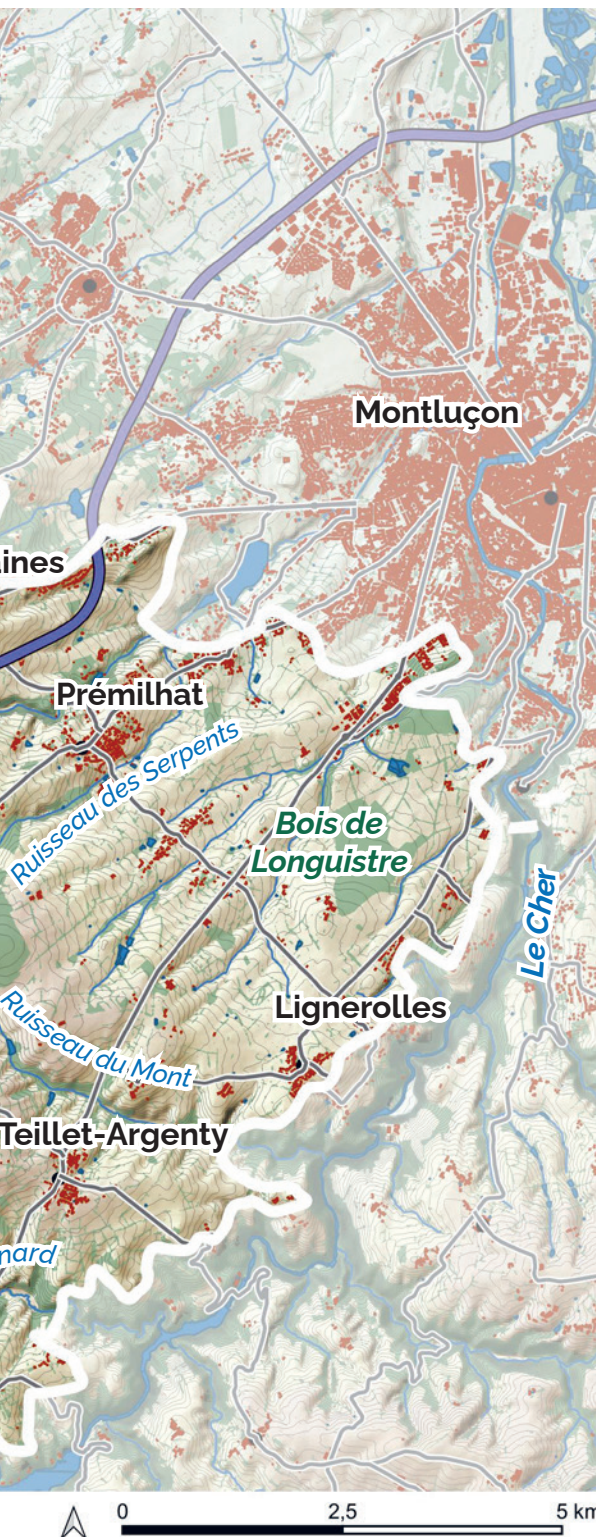
Carte de l'ensemble du PETR et de ses unités paysagères. Source : Atelier UO SIG

1/ Les collines du Pays d'Huriel et la vallée de la Magieure

1/ Situation géographique



Carte de situation géographique des collines du Pays d'Huriel et la vallée de la Magieure. Source : Atelier UO SIG



La partie Sud du pays d'Huriel se caractérise par un relief assez tourmenté de collines granitiques dont les hauteurs s'étagent de 570 m d'altitude au Signal de l'Âge, à 275 m d'altitude dans la vallée de la Magieure. L'organisation du territoire est toutefois fortement marquée par le relief, le tracé de la RCEA et la ligne d'éoliennes du plateau de Savenat, orientés suivant une direction Est-Ouest. La ligne de crête au nord de St-Martinien, rejoignant le sommet de l'Âge, marque une rupture entre le plateau et les collines des derniers contreforts de la Combraille.

L'unité paysagère est limitée au Sud par les gorges du Cher, s'appuie à l'Ouest sur la limite départementale. Elle trouve au nord une limite avec le plateau du Pays d'Huriel, au niveau des crêtes entre la Magieure et la Meuzelle. A l'Est, l'unité de la plaine de la Meuzelle la borde.

Les vallées incisent le territoire suivant une direction nord-est / sud-ouest, formant ainsi des bassins versants orientés vers Montluçon et la vallée du Cher. Les bourgs sont installés en balcon sur les vallons.

L'identité rurale du territoire est encore très préservée, même si l'influence de Montluçon est lisible avec le développement de lotissements sur Huriel, Quinssaines et Prémilhat. Les dépressions géographiques contraignent l'organisation du maillage viaire et s'organisent préférentiellement en crêtes suivant l'inflexion du relief, pour les principales voies.

Les bouchures sont ici très présentes et plus resserrées. Le chêne sessile, omniprésent sur le bocage bourbonnais, laisse place à d'autres essences avec la présence d'érables, de frênes et de quelques châtaigniers.

9 communes concernées

- Archignat
- Huriel
- Lamaids
- Lignerolles
- Prémilhat
- Quinssaines
- Saint Martinien
- Teillet-Argenty
- Treignat

2/ Caractères (ou composantes)

Les sommets : Signal de l'Âge alt. 570 m., Lamais alt. 505 m.

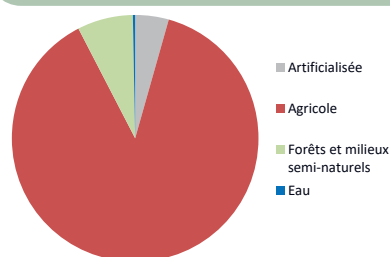
Les cours d'eau principaux : la Magieure, la Bartillate, ruisseau de la Vernoëlle, ruisseau des Serpents, ruisseau du Mont, Ruisseau du pont Léonard

Les bois et forêts : Bois de Sugère, Bois de Longuistre, Bois communaux de Coursage

Les points de repère : l'église d'Achignat, les crêtes du Signal de l'Âge, le Peu de la Chaux, les éoliennes du plateau de Sagnat

Données chiffrées

- Surface totale de l'entité : 161,3 km²
- Surface artificialisée : 4,4 %
- Surface agricole* : 88,0%
 - dont prairies et fourrages : 58,2%
 - dont céréales et légumineuses : 9,3 %
 - dont haies bocagères : 7,3 %
 - autres* : 26,2%
- Forêts et milieux semi-naturels : 7,3 %
- Surface en eau: 0,3 %



Vallon de la Magieure

Éoliennes du plateau de Savenat

Les Crêtes du Signal de l'Âge



Panorama depuis Fareille. Source : Atelier UO - photo sur site

la vallée de la Magieure - vue depuis Fareille

La ripisylve marque le creux discret de la vallée au milieu des collines découpées par le maillage bocager. Sur la ligne d'horizon apparaissent les éoliennes du plateau de Savenat et les crêtes du Signal de l'Âge.

Surface agricole* : Voir note en annexe sur la source et date des données de calcul.

Les pourcentages exprimés correspondent à la surface des entités au sein de la surface agricole

Autres* : oléagineux et protéagineux, plantes à fibres, surfaces gelées sans production, estives et landes, vergers, vignes, cultures industrielles

Caractères agricoles

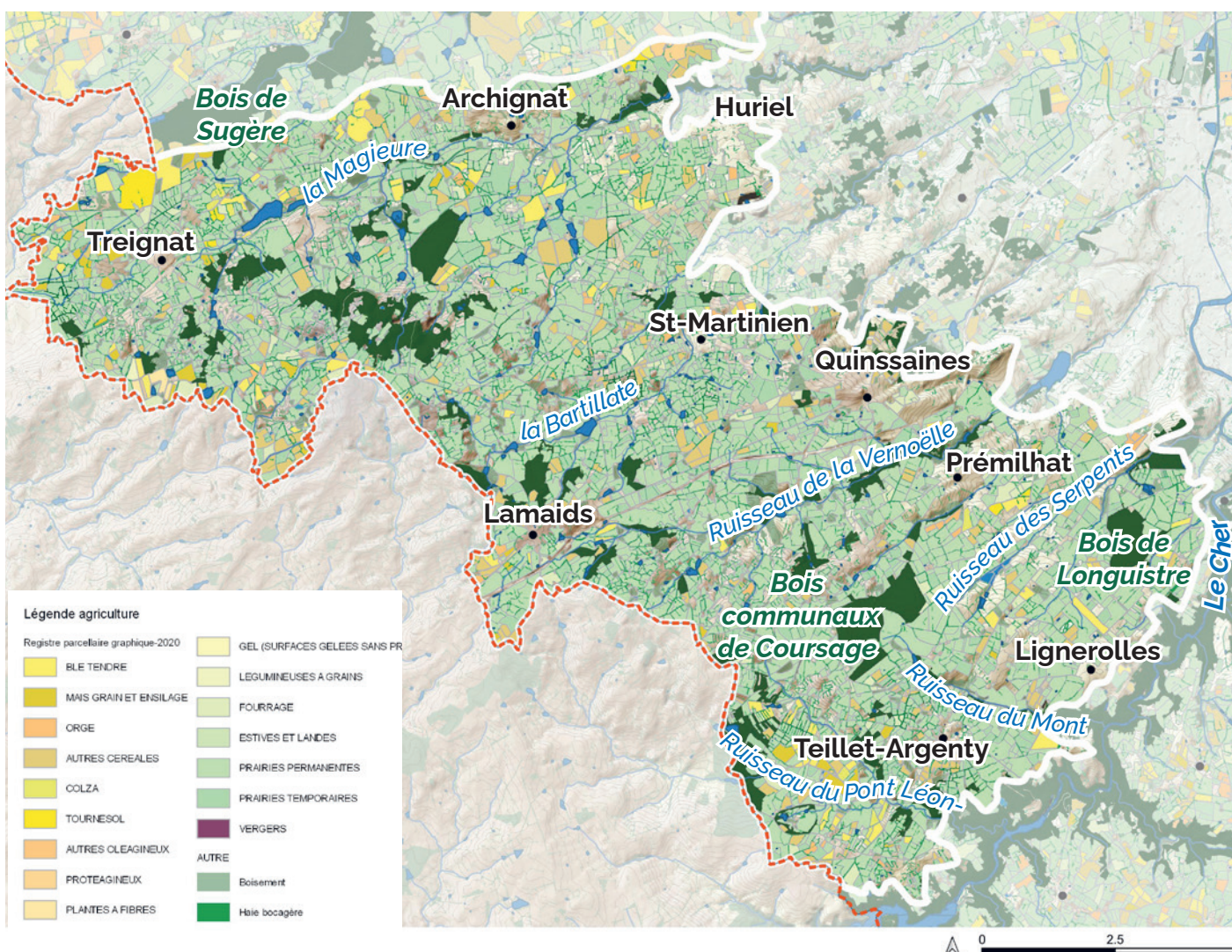
C'est un pays d'étangs et de trous d'eau, de frais vallons, où alternent des terroirs aux bouchures très resserrées, et des bois et bosquets. Ce territoire se lit dans la continuité de la Combraille.

Les haies sont ici plus diversifiées, avec des essences plus variées (noisetier, aubépine, troène...) et des formes diverses. Le chêne, omniprésent sur le bocage bourbonnais, laisse place à d'autres essences dont l'érable, le frêne, le châtaignier. Ce dernier autrefois très répandu est aujourd'hui en voie de disparition.

L'élevage est l'activité prépondérante avec plus de 58,2 % de surface en prairie, et seulement 9,3 % de cultures céréalières. Sur la partie sud de l'unité paysagère, les parcelles sont plus petites et les champs de céréales sont plus ponctuels.

Autour de la vallée de la Magieure, les parcelles s'agrandissent, le bocage est moins dense et la présence de champs de céréales transforme le paysage et ouvre les horizons.

Cette tendance, avec une plus forte prégnance des champs de céréales, s'observe très largement sur la partie nord du pays d'Huriel.



Carte de l'occupation des sols - agriculture. Source : Atelier UO SIG - CorinneLandCover

Les bouchures

Au Sud, sur St-Martinien et Teillet-Argenty, le bocage est très resserré. Cette maille bocagère se transforme sur certains secteurs avec la disparition de la strate arbustive. Sur les environs d'Huriel, le bocage s'est délité. Des vieux arbres subsistent- chênes, frênes, tilleuls - et ponctuent de très grands champs de céréales. Avec 7,3% de surface, le bocage de cette unité paysagère est la plus dense du territoire du PETR. Cette densité est toutefois assez relative, au regard de l'arrachement et de l'érosion du bocage sur certains secteurs et du vieillissement du végétal.



Bocage autour de Saint-Martinien

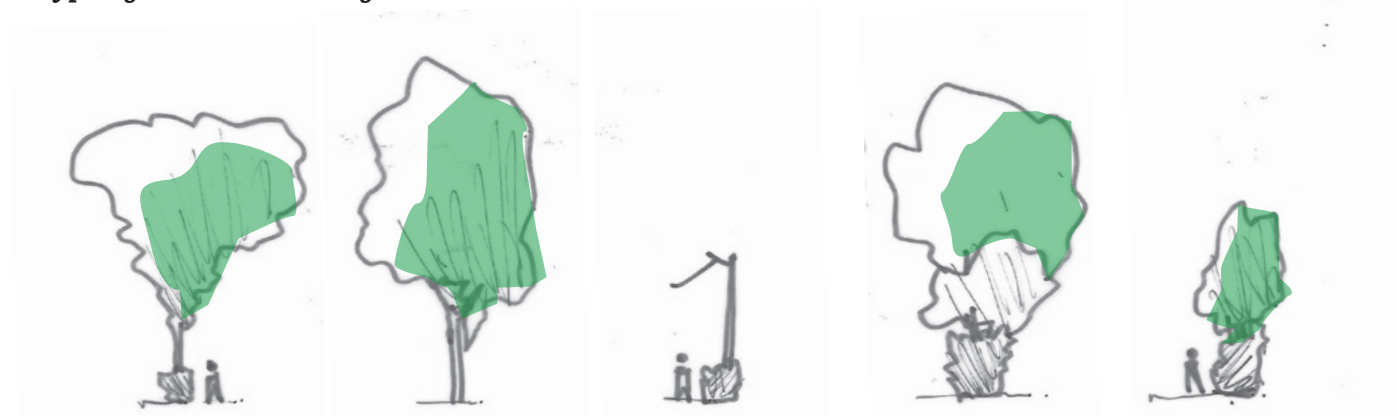
- photo aérienne 2019 source ign



Bocage autour de Huriel

- photo aérienne 2019 source ign

Typologie des haies bocagères



Haie avec arbustes
taillés et ponctuation
de chênes émondés

Ponctuation arborée
- disparition de la
strate arbustive

Haie taillée -
absence d'arbres

haie libre
comprenant trois
strates végétales

Haie libre
comprenant deux
strates végétales

Esquisse des types de haies bocagères. Source : Atelier UO



Certaines parties du territoire présentent un maillage bocager dense, mais appauvri, comme ici où la strate arbustive a complètement disparu, près de Teillet-Argenty



Les silhouettes des chênes émondés, près de Saint-Martinien.



Les prairies et bocages en lisière du bois entre Archignat et Treignat.



Des étangs associés au vallon de la Magieure près d'Huriel.



Au Nord de la vallée de la Magieure, le bocage s'est délité, les grandes parcelles de cultures céréalières se font plus présentes.



Photos prise sur site. Atelier UO

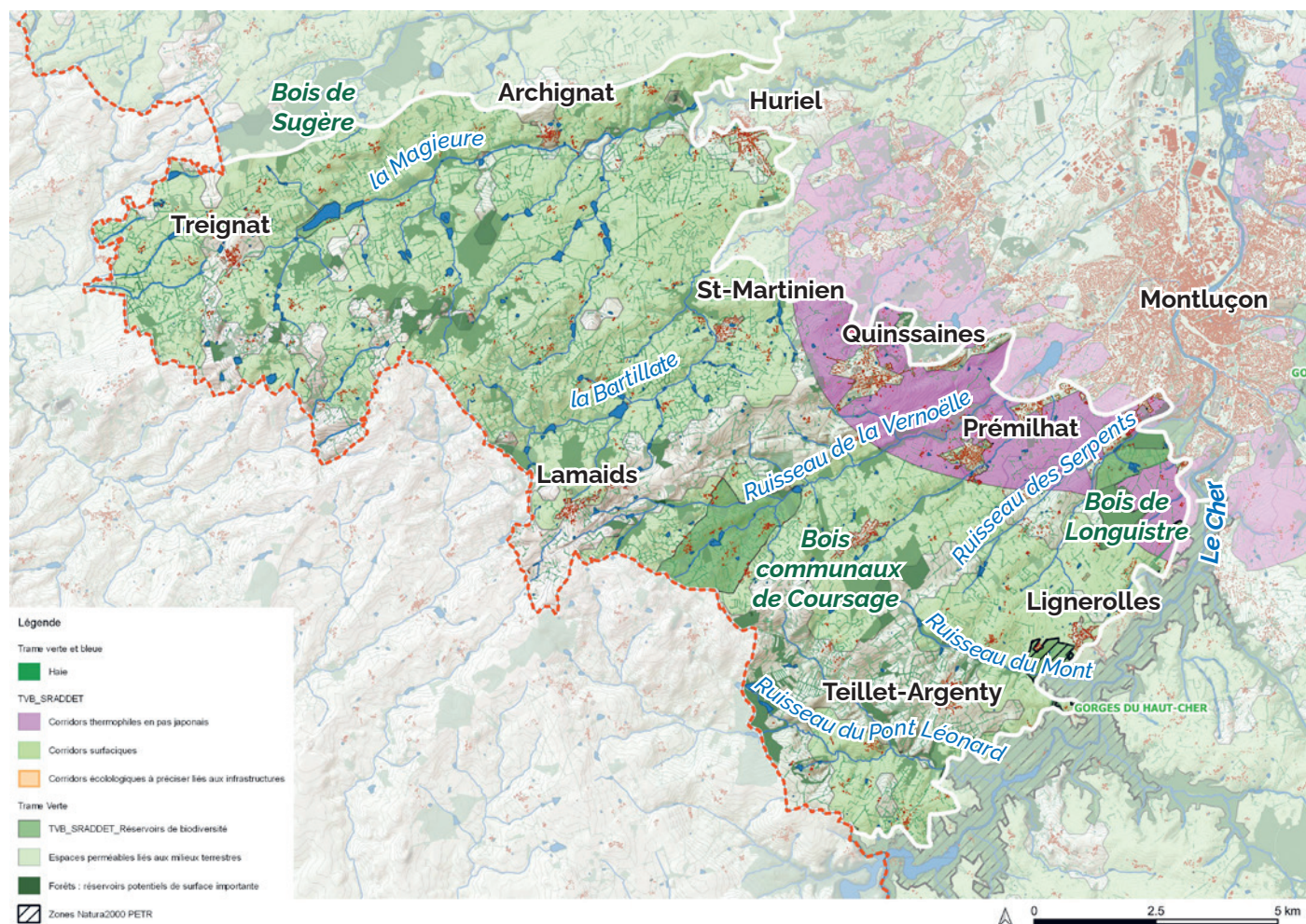
- **Caractères hydrographiques et trame verte**

Les crêtes du Signal de l'Âge sont très boisées et constituées de quelques parcelles de conifères. Elles dénotent fortement avec le paysage de bocage. Des boisements sont associés aux vallées (notamment la vallée de la Vernoele).

Source : Atelier UO - Photo sur site



Vue vers le Signal de l'Âge et ses versants boisés - près de Trégnat



Carte de la trame verte et bleu. Source : Atelier UO SIG. Base de donnée TVB

• caractères urbains

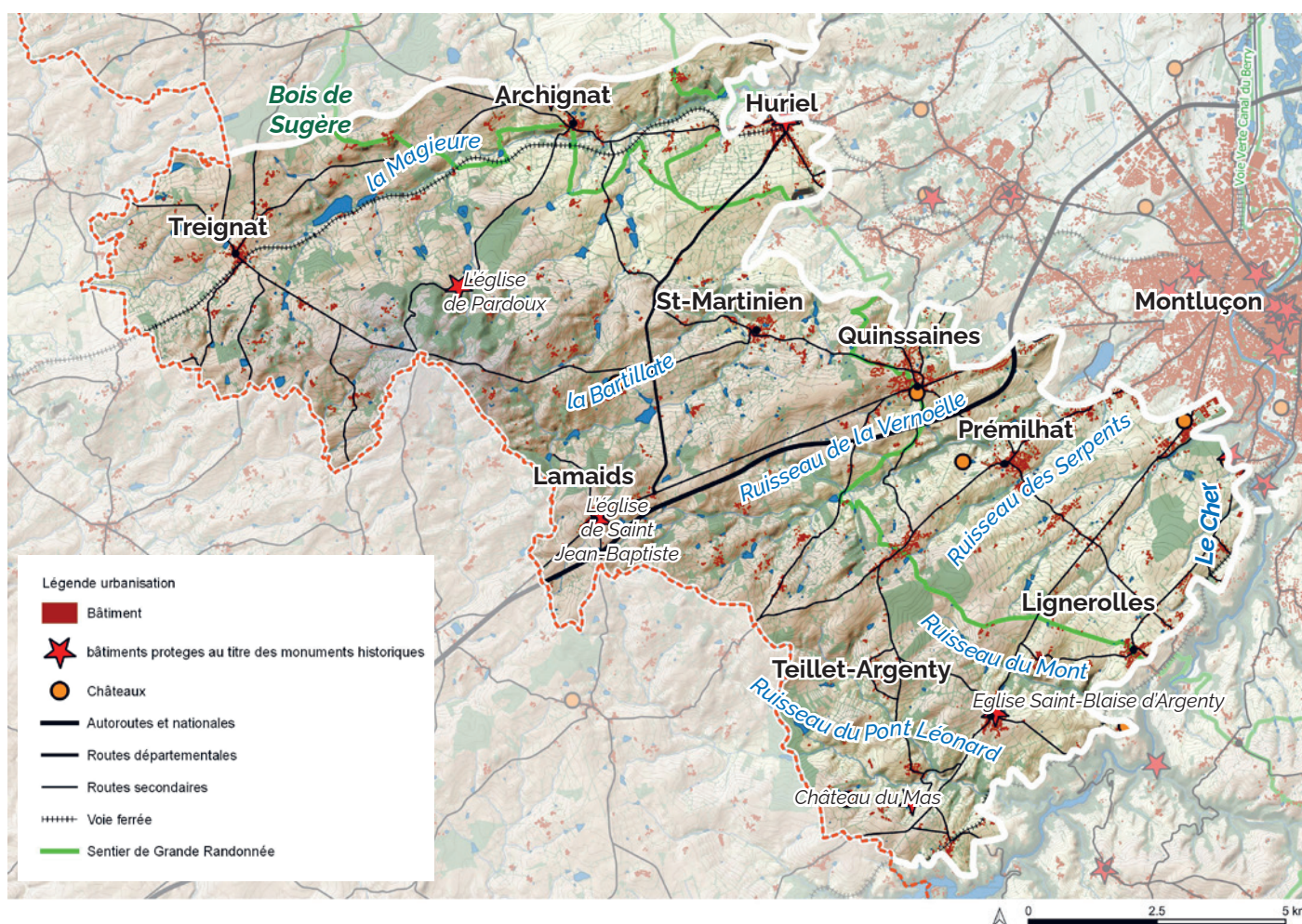
Ce territoire est assez composite, avec des villages aux structures diverses. Sur les franges Est, se lit l'influence urbaine de Montluçon, avec la présence de lotissements pavillonnaires sur Prémilhat, Quinssaines et Saint-Martinien. La mise à 2 fois 2 voies de la RN145 a conforté l'accès à ces communes, mais entraîne une rupture forte sur le territoire malgré le rétablissement de la plupart des itinéraires routiers transversaux. Comme pour la plupart des villages et bourgs, la place du village est associée aux carrefours et à la présence de l'église et des bâtiments institutionnels. Argenty se singularise avec la présence d'une ancienne motte féodale en centre village, aujourd'hui couronnée par un mail de platanes remarquables.

Les chemins et le réseau viaire

Avec la mise à 2 fois 2 voies, la RN145 est aujourd'hui un axe de transit important, scindant le territoire. Le sentier des Maîtres Sonneurs, en limite Est de l'unité paysagère, propose un itinéraire nord-sud en contrepoint des principaux axes Est-Ouest.

Typologie des villages et bourgs

- Les bourgs carrefours : Treignat, St-Martinien, Teillet-Argenty, Lamaids
- Les villages ruraux/village «tas» : Archignat, Lignerolles
- Les bourgs concentriques (structure médiévale lisible) - Hurriel
- Les bourgs de première couronne de Montluçon : Quinssaines, Prémilhat, Saint-Martinien, Hurriel



Carte de l'urbanisation et du maillage viaire. Source : Atelier UO - SIG - Base de donnée BDD

- photos sur site Source: Atelier UO sauf exception



Treignat. Les alignements de tilleuls sont des marqueurs très structurants de l'espace public..



Argenty. La butte des Platanes, ancienne motte castrale, est une figure singulière au cœur de village.

Source: Google Maps



Huriel, le récent réaménagement de la place a permis de valoriser le patrimoine existant, de renforcer la convivialité, avec la construction d'une nouvelle halle. et de conserver et amplifier les espaces verts.



La mairie de Prémilhat. Récemment construite, ce nouvel équipement atteste de la vitalité de la commune, dont la population a doublé depuis 1970.

Source: Google Maps



Hameau de Fareille. L'accès au premier niveau par un escalier métallique en pignon, est une figure typique des petites locateries bourbonnaises.



Archignat. Ce petit étang dessine un espace commun à un ensemble de bâtiments d'exploitation et participe à la qualité du paysage urbain du village.

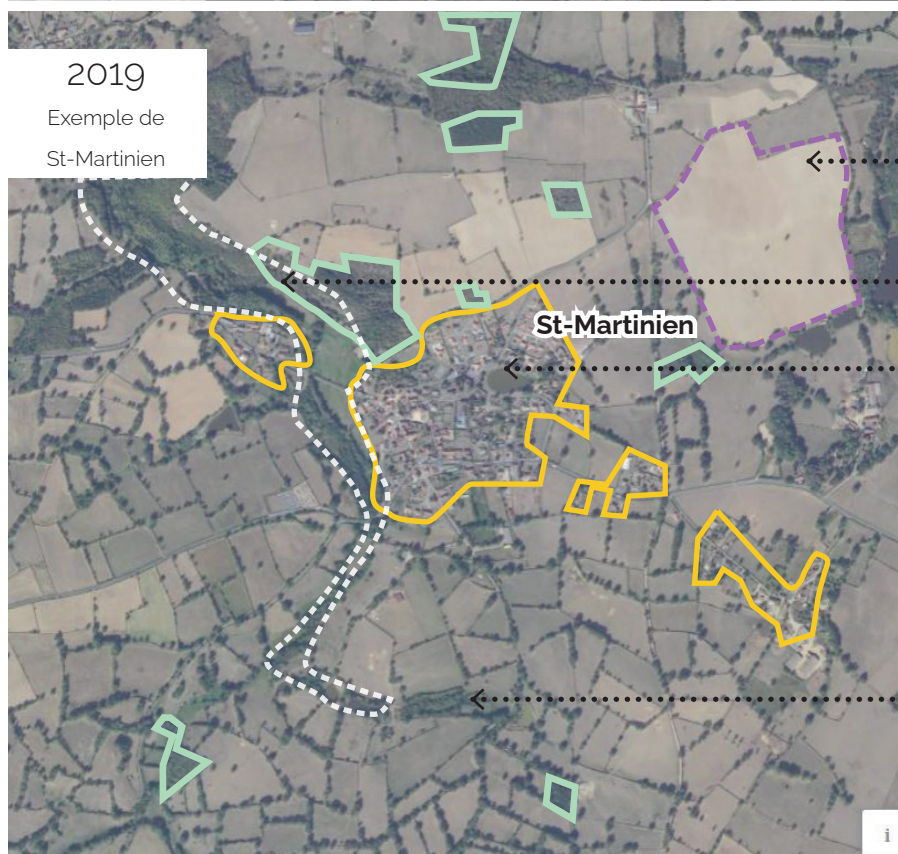
3/ Les dynamiques d'évolution



Ce territoire présente un maillage bocager assez dense, au sud de St-Martinien, avec un parcellaire qui a peu évolué. Le bourg, en revanche s'est fortement étendu.

Les principales dynamiques :

- Le maillage bocager a peu évolué, on constate en revanche des discontinuités dans le linéaire de haie. L'absence de renouvellement de la végétation conduit aujourd'hui à la présence d'arbres de haut jet isolés et à la raréfaction des strates intermédiaires.
- un développement urbain sensible sous l'influence de Montluçon
Certains villages ont doublé en cinquante ans. D'une situation rurale; ils ont aujourd'hui un caractère périurbain.
- une déprise agricole des coteaux et fonds de vallon



Remembrement - parcelles remembrées en une très grande parcelle de céréales

Re-boisement du vallon de la Bartillate

Développement de nouveau quartier d'habitat en extension du bourg de Saint Martinien

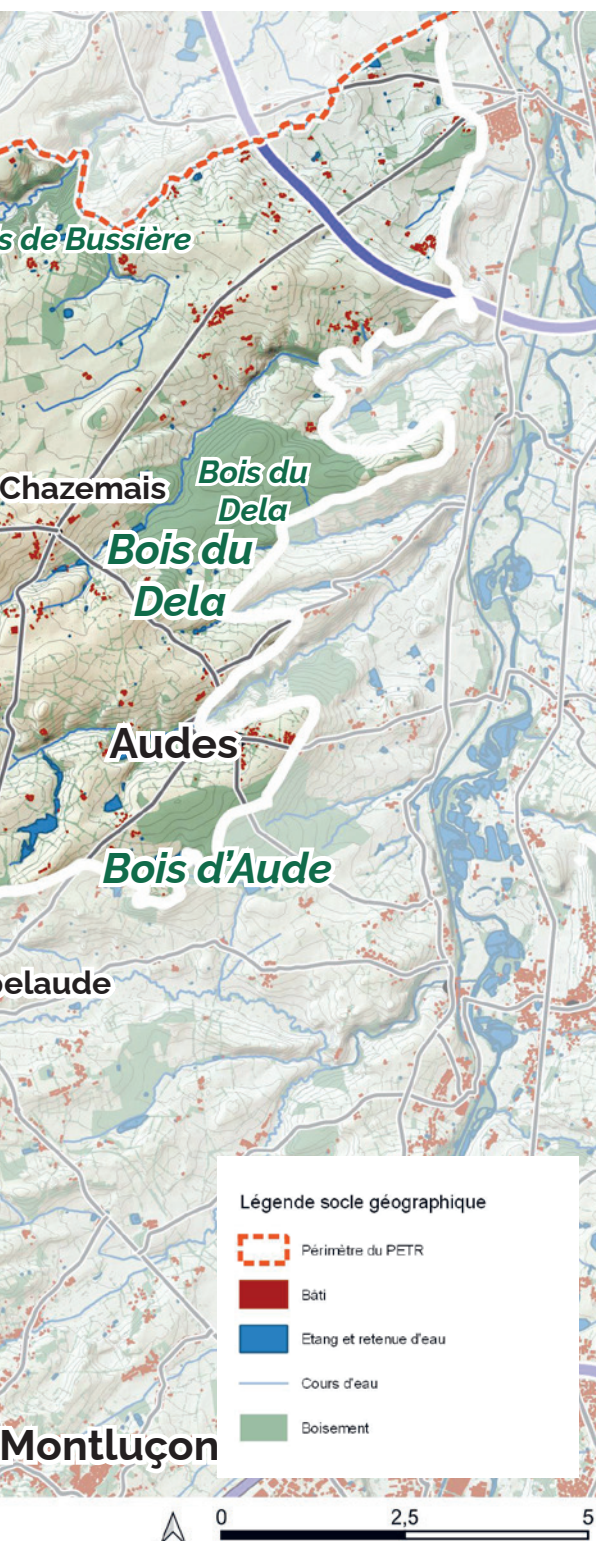
Anciennes parcelles cultivées aujourd'hui boisées

- photos aériennes source ign remonter le temps

2/ Les plateaux du Pays d'Huriel et la vallée de la Meuzelle

1/ Situation géographique





S'étageant entre 380 mètres et 200 mètres d'altitude, les plateaux du pays d'Huriel et de la vallée de la Meuzelle, s'inscrivent dans le prolongement de l'unité paysagère des collines.

Ce territoire, dont l'altitude s'abaisse très progressivement au sud, aux confins du département, est un territoire assez replié, très rural, parsemé de petits villages et écarts agricoles. Les très nombreux affluents du Cher impriment une légère ondulation sur le relief. Sur les croupes, on note une présence plus marquée des champs céréaliers, tandis que les vallons abritent des boisements et des prairies.

Les bois domaniaux sont implantés en limite du territoire. Les bois de Sugère, en amont de la Meuzelle, confortent la limite avec l'entité des collines au sud et jouent un rôle de porte d'entrée sur le territoire.

Ce territoire, du fait du relief et de sa proximité avec le département du Cher, est tourné vers le bas Berry et emprunte des caractères à celui-ci.

10 Communes concernées

- Audes
- Chambéry
- Chazemais
- Courçais
- Mesples
- Saint-Désiré
- Saint-Eloy-d'Allier
- Saint-Palais
- Saint-Sauvier
- Viplaix

2/ Caractères (ou composantes)

Sommets : Laleuf alt. 441 m., les Fosses alt. 400 m. , Chazemais alt. 306 m.

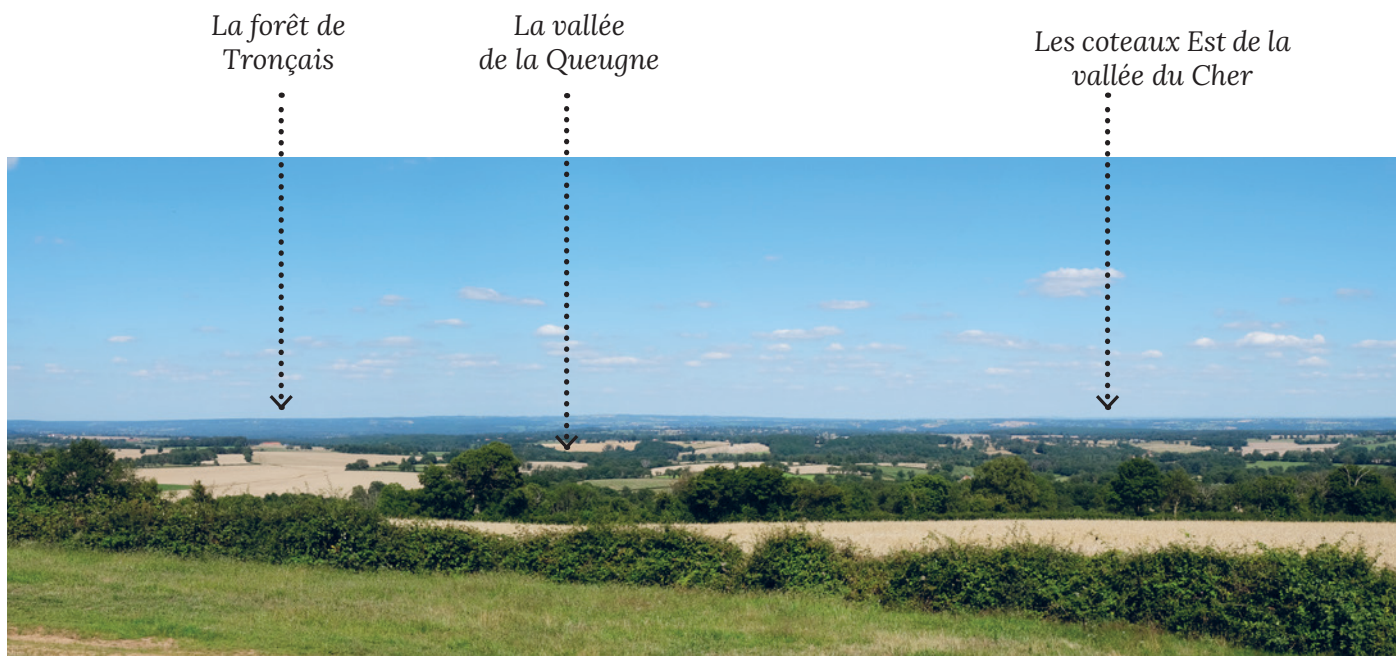
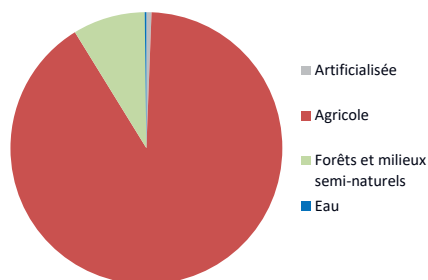
Les cours d'eau principaux : la Queugne, l'Arnon, la Dionne, la Meuzelle

Les bois et forêts : Bois du Plaix, Bois du Dela, Bois de Chapelaude, Bois d'Aude, Bois de Sugère

Les points de repère : chapelle de Sainte Agathe, coteaux Est de la vallée du Cher,

Données chiffrées

- Surface totale de l'entité : 293,9 km²
- Surface artificialisée : 0,6 %
- Surface agricole* : 90,6%
 - dont prairies et fourrages : 52,4%
 - dont céréales et légumineuses : 26,3 %
 - dont haies bocagères : 5,1 %
 - autres* : 16,2%
- Forêts et milieux semi-naturels : 8,6 %
- Surface en eau: 0,2 %



Panorama depuis la chapelle Sainte-Agathe - Source : Atelier UO

Les collines agricoles autour de la vallée de la Queugne - vue depuis la Chapelle Ste-Agathe.

Le bocage est peu présent et laisse place à de très grandes parcelles de céréales ponctuées par des bois et de nombreux bosquets.

Surface agricole* : Voir note en annexe sur la source et date des données de calcul.

Les pourcentages exprimés correspondent à la surface des entités au sein de la surface agricole

Autres* : oléagineux et protéagineux, plantes à fibres, surfaces gelées sans production, estives et landes, vergers, vignes, cultures industrielles , divers

• Caractères agricoles

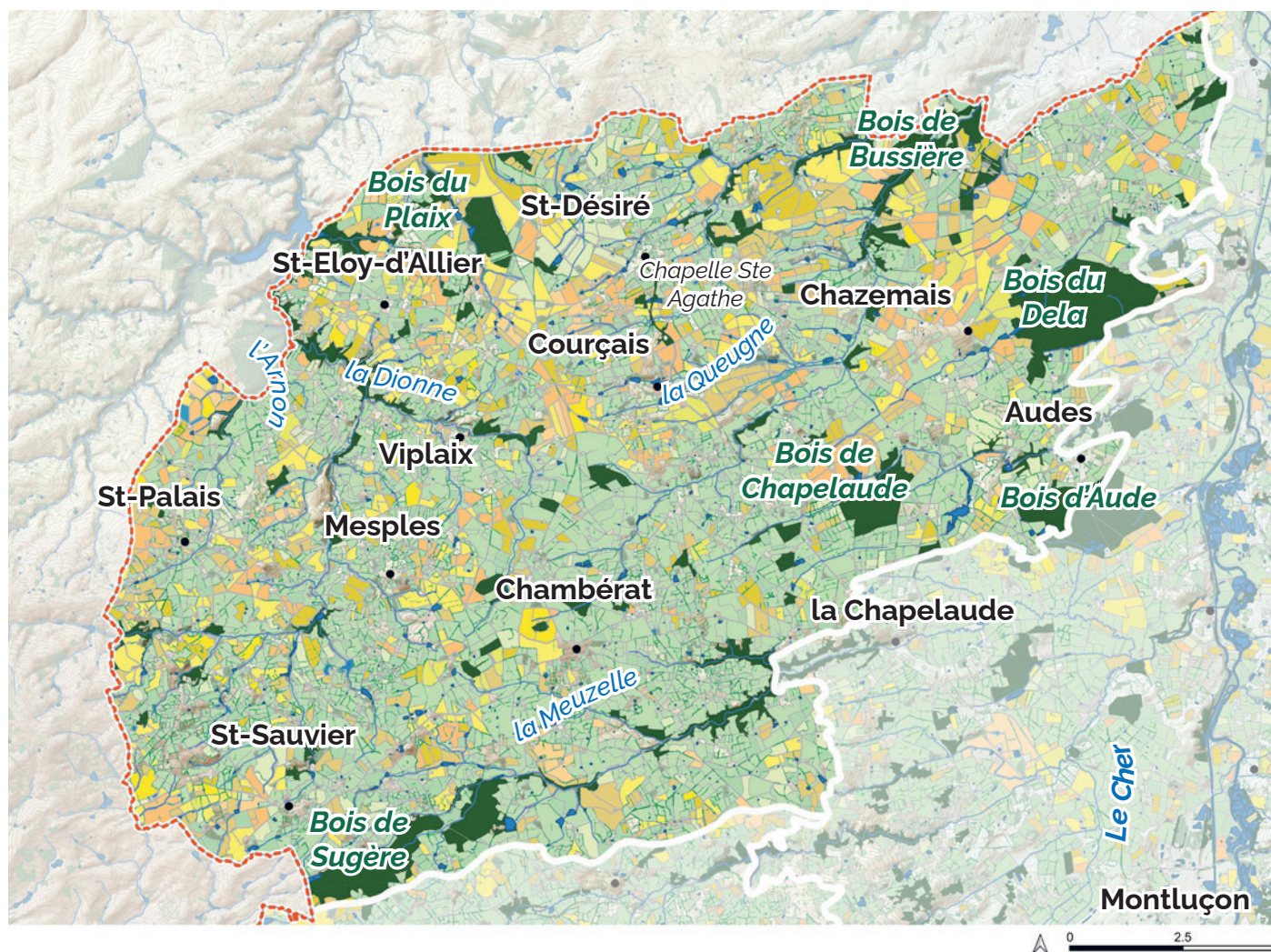
Ce territoire possède, au regard de l'unité paysagère des collines du Pays d'Huriel, un caractère agricole plus affirmé avec plus de 90% de surface dévolue à l'agriculture. La part de céréales et légumineuses (26,3 %) est ici très importante. De grands espaces ouverts, en céréales, occupent les croupes, en interfluve. Ce caractère s'affirme encore plus fortement au nord de l'unité au contact du Cher.

Les vallons, au contraire, ont un caractère plus intimiste avec de nombreuses retenues collinaires et des petits boisements attachés aux versants.

Les fermes, à l'écart des villages parsèment ce territoire. Celles-ci se sont agrandies avec la construction de hangars assez monumentaux. Des hangars à panneaux solaires se sont aussi développés assez fortement sur ce territoire.

Légende agriculture

Registre parcellaire graphique-2020	GEL (SURFACES GELEES SANS P
BLE TENDRE	LEGUMINEUSES A GRAINS
MAIS GRAIN ET ENSILAGE	FOURRAGE
ORGE	ESTIVES ET LANDES
AUTRES CEREALES	PRAIRIES PERMANENTES
COLZA	PRAIRIES TEMPORAIRES
TOURNESOL	VERGERS
AUTRES OLEAGINEUX	AUTRE
PROTEAGINEUX	Boisement
PLANTES A FIBRES	Haie bocagère



Carte de l'occupation des sols - agriculture. Source : Atelier UO SIG - CorinneLandCover

Les bouchures

La haie bourbonnaise est communément désignée par les termes de « bouchure » ou de « trace ». La haie vive, qui a progressé au XIX^e siècle au détriment de la haie sèche, compose majoritairement le paysage d'aujourd'hui. Plusieurs types de bocages, sont visibles, ceux-ci varient en fonction du relief, des sols, de l'organisation urbaine. Sur les vallons, à proximité des villages, le bocage est encore assez resserré, tandis que sur les plateaux et crêtes, la maille bocagère est plus lâche. La prairie a laissé place à des cultures céréalières.

Cette maille bocagère se transforme sur certains secteurs avec la disparition de la strate arbustive (comme sur les environs d'Huriel), où demeure les arbres en ponctuation.

Les haies, par ailleurs, trouvent des hauteurs différentes, suivant la fréquence et les modes d'entretien.

Les haies hautes sont ici plus prégnantes. Le long des chemins, celles-ci occultent parfois complètement les vues vers les champs.



Bocage autour de Mesples.

- photo aérienne 2019 source ign



Bocage autour de St-Désiré

- photo aérienne 2019 source ign

La toponymie : une évocation des pratiques et des caractères anciens du territoire

La toponymie nous parle du paysage ou du moins de son évolution historique, avec la permanence de certains noms. Le toponyme 'Brandes' est très présent sur ce territoire. Issu du bas latin, la brande est un lieu inculte où pousse la bruyère.

Les Brandes, les Brandes du Point du Jour, les Brandes de la Forêt, la Bruyère noir, la Bruyère Blanche. Autant de toponymes qui nous révèlent que la lande était alors très présente.

D'autres toponymes sont également très répandus comme les Pâtureaux, la Garenne, Châtaigneraie, la Lande, les Chaumes. Ils caractérisaient une qualité ou une pratique du territoire, qui ont aujourd'hui disparu en partie.

Le développement du système bocager au XIX^e siècle, a en effet peu à peu transformé le territoire.

Source : Atelier UO - photos



De grands espaces ouverts, cultivés en céréales au nord de Saint Désiré.



Pâturage de vaches charolaises sur les crêtes, dominant la vallée de la Meuzelle, près de Chambérat.



Des chênes isolés, offrant de l'ombre à un troupeau d'ovins, près de Chambérat.



Alternance de cultures de blé et de pâturages encadrés par le maillage de bocage sur la colline de la chapelle Sainte-Agathe.



Une succession de grands hangars agricoles à St-Désiré. Certaines de ces constructions, comme celles-ci - implantées en crête - sont très importantes.



Panneaux photovoltaïques sur des bâtiments agricoles d'un hameau à Courçais. L'installation est mesurée, la taille alliée à la conservation de la trame végétale aux environs, participent à l'intégration de l'installation.

• caractères urbains

Composé d'un habitat modeste, la plupart des villages se sont structurés à partir des carrefours routiers comme Chambérat, Chazemais, Mesples . De vastes espaces publics associés aux églises et aux mairies confortent ces noyaux centraux. D'autres villages s'individualisent plus fortement avec une implantation sommitale comme Viplaix.

En lien avec le système bocager, de nombreux écarts constitués de fermes se dispersent sur le territoire, en complément des bourgs et villages. Avec l'évolution des pratiques agricoles, ces écarts sont souvent plus prégnants. Aux bâtiments agricoles originaux s'ajoutent de nouveaux hangars aux dimensions importantes. Certains coiffés de panneaux photovoltaïques sont souvent plus visibles.

Typologie des implantations urbaines

les villages carrefours : Chambérat, Mesples, Chazemais, St-Sauvier

les villages ruraux/village tas : Courcais, St-Eloy d'Allier, St-Palais, Mesples,

les villages et bourgs sommitaux : Viplaix, St-Désiré

Les espaces publics de centre village

Les espaces publics de centre village, comme sur d'autres entités sont de grandes dimensions, avec de vastes dégagements associés à l'église, aux monuments aux morts et à la mairie. Ces places accueillent divers services : abri-bus, marché, panneaux historiques, départs de randonnée, et témoignent également d'une économie agricole autrefois plus prégnante avec la présence de balance, d'abreuvoirs, ...

Ces espaces, bien que centraux, sont souvent peu qualifiés. L'enrobé est aujourd'hui omniprésent, le végétal est assez rare et le patrimoine lié à l'économie agricole vernaculaire tend à disparaître. Situés sur les places, des champs de foire sont également présents sur certains bourgs comme à Chambérat. Ce dernier avec son grand mail de platanes, constitue un espace remarquable.

Les chemins et le réseau viaire

Le maillage viaire, relie les principaux villages, tissant ainsi une organisation en étoile autour des villages. Certaines routes dont la RD943 et la RD40, sont déconnectées des villages et constituent l'armature primaire du réseau routier. La D943, marque le territoire par une grande diagonale qui relie la ville de Culan dans le Cher et Montluçon.

Le chemin des Maîtres Sonneurs - itinéraire de Grande Randonnée - emprunte également un itinéraire transversal, de St-Eloy-d'Allier, à Quinssaines et irrigue ainsi tout le territoire.



L'église de St-Désiré en point haut, est un grand édifice classé MH, datant du XI^e siècle. Il est pourvu d'une tour lanterne à la croisée des transepts et d'un clocher porche construit au XIX^e siècle.

Source : Atelier UO - photos sur site



Le village de Saint-Sauvier. L'église avec son clocher en bardage de châtaignier offre une silhouette élancée très repérable depuis la campagne aux alentours.

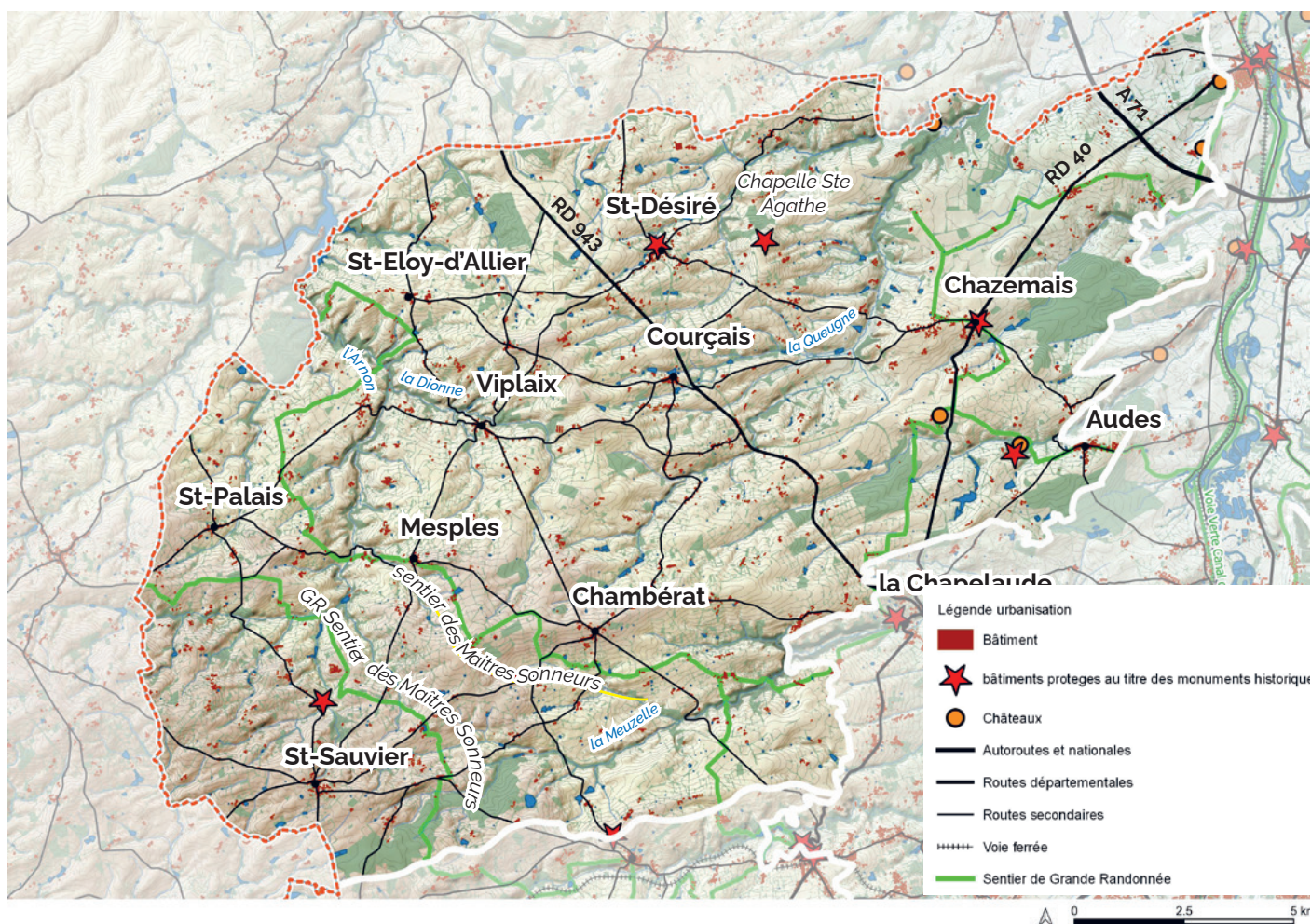
-Source : Atelier UO



Eglise de Saint-Désiré, le clocher constitue un signal dans la perspective de la rue.



Hameau agricole à proximité de Saint-Désiré. De nouveaux hangars se sont adjoints aux anciens bâtiments d'exploitation. Le bardage métallique des façades - assez clair - et de la toiture, rompent avec l'aspect des constructions anciennes.

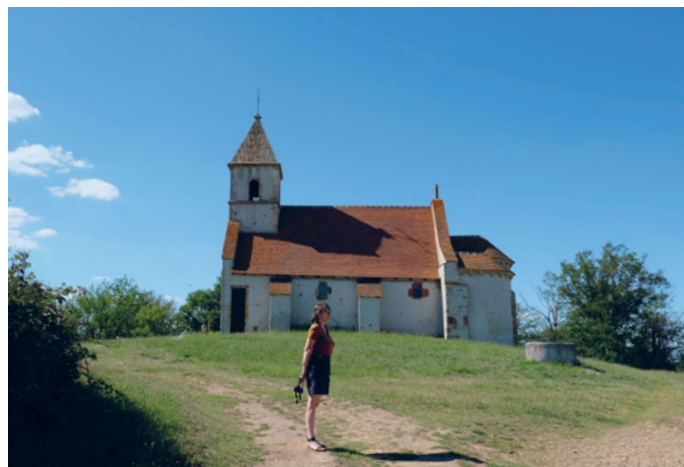


Carte de l'urbanisation et du maillage viaire. Source : Atelier UO SIG Donnée BDD

Source : Atelier UO



A Chambérat, le champ de foire compose aujourd'hui de beaux espaces arborés en lisière du centre-bourg



La chapelle Sainte-Agathe - un belvédère offrant un point de vue majeur sur le territoire.



Le village carrefour de Chambérat, avec des voiries prépondérantes en cœur de village.



L'église St-Denis à Chazemais, classé Monument Historique, connaît une situation singulière. Le bâtiment en cœur de village s'avance dans les prés.



Le village de Courçais est signalé par son clocher en bardage de châtaignier. Cette silhouette est très caractéristique des villages ruraux présent au sein de l'unité paysagère.

3/ Les dynamiques d'évolution



Photos aériennes- Source : IGN Remonter le temps

Cette unité paysagère a sur certain secteur comme en témoigne ce zoom fortement évolué avec :

- Le développement des cultures céréalières allié au démembrement du bocage. Cette dynamique construit peu à peu une nouvelle image de la campagne plus standardisée.
- la création de hangar agricole de grandes dimension
- la disparition de la ligne ferroviaire et le reboisement du foncier
- la création de nouvelles réserves d'eau

Abandon de la ligne ferroviaire - reboisement du foncier ferroviaire

Création d'un étang

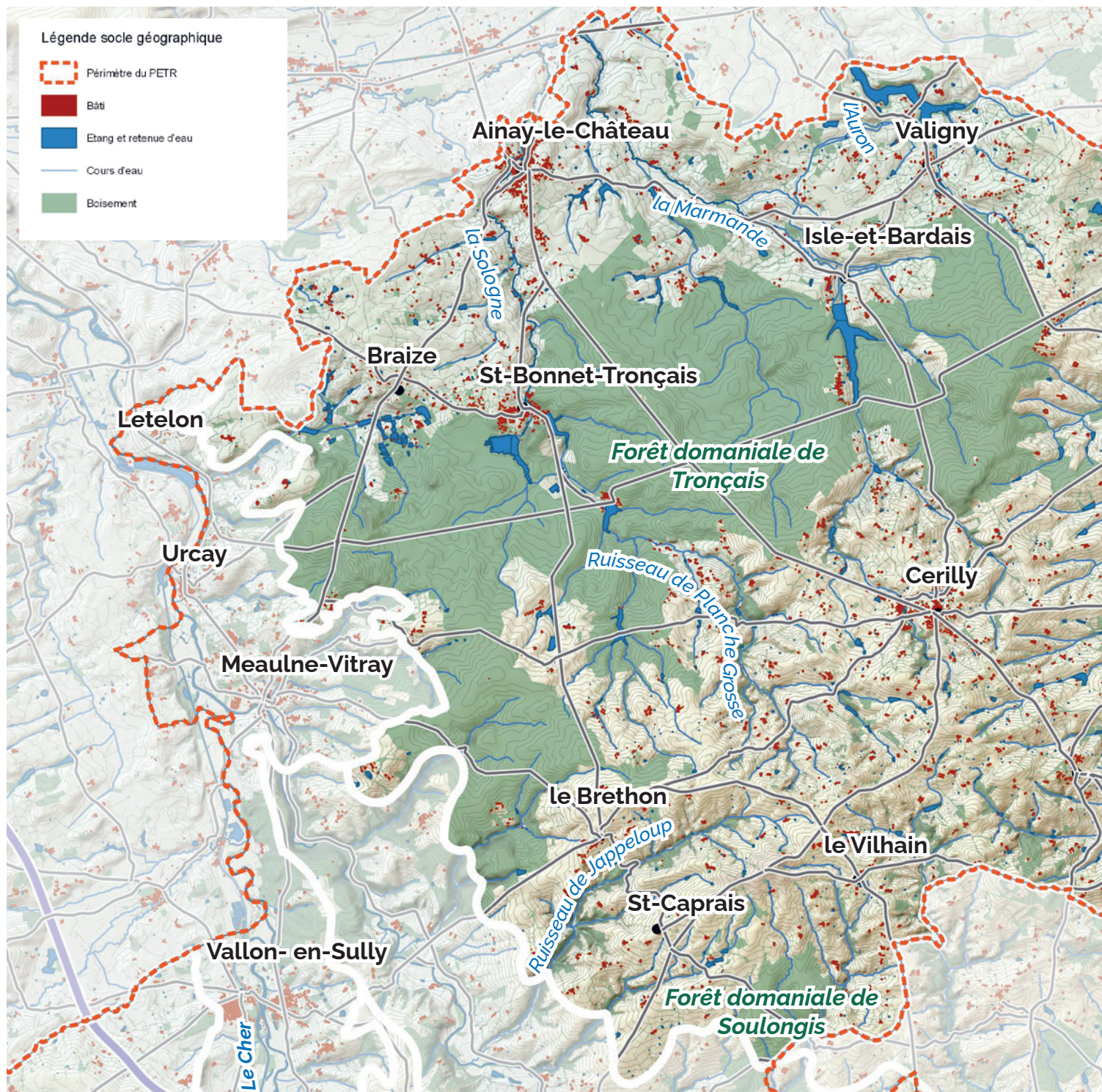
Création d'un étang

Remembrement des parcelles - extension des superficies en céréales

Suppression d'une partie de la trame bocagère

■ Le pays de Tronçais

1/ Situation géographique



Carte de la situation géographique du Pays de Tronçais. Source : Atelier UO SIG



A l'extrémité nord du territoire du PETR, le pays de Tronçais est bordé au Sud par la vallée de l'Aumance et à l'Ouest par la vallée du Cher. Au Sud, le plateau de Cerilly culmine à 412 mètres et constitue un espace ouvert surplombant la forêt au Nord.

Pays de bois et d'eau, Tronçais se distingue par la forte ascendance de la forêt domaniale et de ses nombreux étangs. Ce patrimoine naturel de 10 600 hectares a été classé Forêt d'Exception et son histoire marque encore fortement le territoire. Si les usages du bois de l'époque de Colbert ou des forges sont révolus, la forêt reste une figure prestigieuse et identitaire de ces paysages.

La présence de cette forêt s'explique par le contexte climatique humide du Bourbonnais d'une part, et plus particulièrement par la présence d'un sol pauvre et peu perméable d'autre part. Cette situation est peu favorable aux cultures, mais convient parfaitement à la croissance du chêne sessile. L'imperméabilité du sol a également favorisé la formation de grands étangs et de nombreuses sources.

La faible topographie marque un léger point culminant à 280 mètres d'altitude près de Cerilly. La forêt reste omniprésente, estompe le relief et ferme les horizons.

11 communes concernées

- Ainay-le-Château
- Braize
- Cerilly
- Couleuvre
- Isle-et-Bardais
- le Brethon
- le Vilhain
- St-Bonnet-Tronçais
- St-Caprais
- Theneuille
- Valigny

2/ Caractères (ou composantes)

Sommets : le Point de vue alt. 412, Bois d'Agland alt 400, la Tachette alt. 391, Oratoire des Autais alt. 380

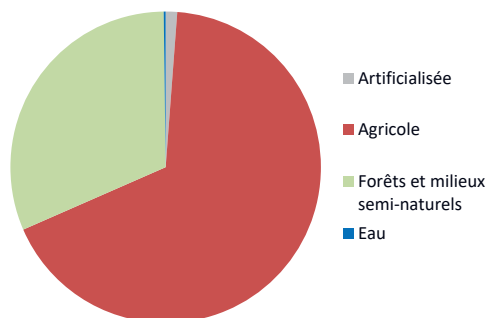
Les cours d'eau principaux : l'Auron, la Marmande, la Sologne, ruisseau de Planche Grosse, ruisseau de Bonneau, ruisseau de Jappeloup

Les bois et forêts : Forêt domaniale de Tronçais, Forêt domaniale de Civrais, Forêt domaniale de Soulongis

Les points de repère : forêts domaniales, château d'eau,

Données chiffrées

- Surface totale de l'entité : 424,2 km²
- Surface artificialisée : 1,2 %
- Surface agricole* : 67,1 %
 - dont prairies et fourrages : 58,2%
 - dont céréales et légumineuses : 16,8 %
 - dont haies bocagères : 3.3 %
 - autres* : 21,7 %
- Forêts et milieux semi-naturels : 31,3 %
- Surface en eau: 0,4 %



Source : Atelier UO - Photo sur site



Vue vers le vallon de Thiolais depuis la RD111. Au sud de l'unité paysagère, le bocage est encore assez présent.

Surface agricole* : Voir note en annexe sur la source et date des données de calcul.

Les pourcentages exprimés correspondent à la surface des entités au sein de la surface agricole

Autres* : oléagineux et protéagineux, plantes à fibres, surfaces gelées sans production, estives et landes, vergers, vignes, cultures industrielles, divers

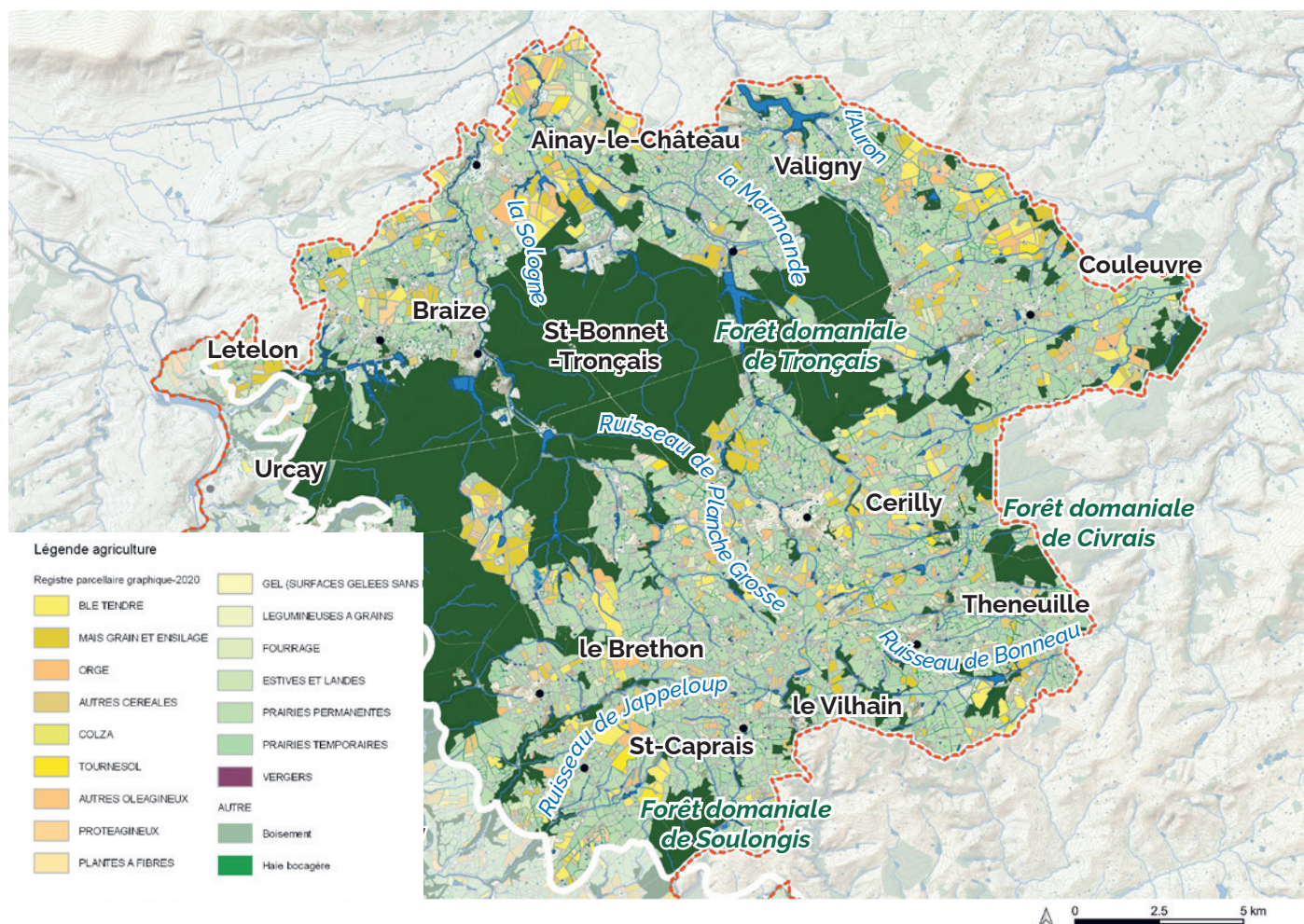
• Caractères agricoles et forestiers

Si la présence des prairies est aussi dominante dans le pays de Tronçais et représente 58,2 % des surfaces exploitées, le développement des cultures céréalières (16,8%) s'accroît dans la partie nord du territoire, notamment autour des communes d'Ainay-le-Château et de Couleuvre. En limite de la forêt, on observe des vallons entiers où l'abondance de l'eau a favorisé la culture de céréales et particulièrement de productions plus gourmandes telles que le maïs.

La présence de la forêt au cœur du pays a morcelé les espaces donnant lieu à des secteurs aux singularités variées. Au nord, les bassins versants orientent les espaces agricoles vers le Cher avec des parcelles agricoles plus grandes dédiées aux céréales. Le plateau autour de Cerilly se caractérise par la présence de très nombreuses fermes disséminées. Quant aux communes de le Brethon et St-Caprais, les vallées plus profondes amorcent une organisation agricole de plateaux et coteaux proche de celle de la vallée de l'Aumance.

Le maillage bocager est moins dense et apparait de manière plus ponctuelle, la présence des arbres dans l'espace agricole instaure un dialogue avec les lisières de la forêt domaniale. Les arbres sont également associés aux routes anciennes, et aux chemins ou soulignent les entrées des grands domaines agricoles.

Si les productions associées au bois constituent encore une part importante de l'économie locale notamment autour de Cerilly avec la présence de nombreuses scieries, l'élevage de la vache charolaise reste une production dominante. Autre élevage en usage sur le pays de Tronçais : les chevaux. Ils apparaissent dans les pâturages et participent à l'identité locale.



Carte d'occupation des sols - agriculture. Source : Atelier UO - SIG - Données : RPG 2020

Source : Atelier UO - Photos sur site



Des balles d'enrubannage coloré, et grands hangars. Ces figures composent un nouveau vocabulaire de la campagne bocagère.



Aux environs de Ainay-le-Château, de grands champs de céréales, maïs et tournesols se substituent aux prairies et bocages.



A proximité de l'Isle-et-Bardais - Le paysage s'ouvre avec la culture de champs de maïs.



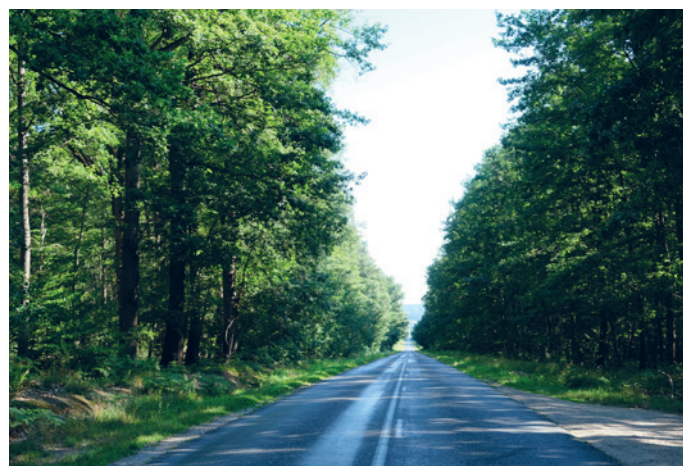
Aux environs de St-Caprais, la RD3, route de crête, dégage de grands panoramas vers la vallée de l'Aumance. Prairies et céréales se développent. La maille du bocage est assez lâche.



Source : Atelier UO - Photos sur site



Les croisement des routes et allées sur les forêts domaniales sont marqués par des 'Ronds'. Au 'Rond Bernard', les chênes présentent des signes de dépérissement, avec un houppier très étiolé.



La traversée de la forêt de Tronçais par la RD28 offre des ambiances différentes en fonction de l'âge des boisements, de la futaie jardinée aux taillis.



Vue vers la vallée de l'Aumance et son cordon boisé, depuis la RD3.



Les sous bois de la forêt de Tronçais - futaie Colbert



Etang de Morat - cheminée de forge

La forêt de Tronçais

Onzième forêt domaniale de France, mais classée Forêt d'Exception en 2018, elle est la pièce centrale de ce territoire. Historiquement, ancienne propriété des ducs de Bourbon, elle devient propriété de l'État au XVIII^e siècle. Colbert, ministre de l'époque, la rénove afin d'en faire une réserve de bois pour la marine. Plus tard, à la fin du XVIII^e siècle, lors de la première révolution industrielle, le bois servira à l'approvisionnement des forges et les étangs seront creusés pour fournir de l'énergie hydraulique. Aujourd'hui, gérée à 90 % en futaie par l'Office Nationale des Forêts, c'est un espace naturel qui répond à trois rôles principaux : la production de bois, la préservation de la biodiversité et l'accueil de loisir pour le public. Dans l'objectif de combiner ces différentes fonctions, la communauté de commune du Pays de Tronçais a lancé en 2007 une Charte forestière de territoire.

La production de bois

La strate arborée de la forêt de Tronçais est composée à 70 % par des chênes sessiles, 8% des chênes pédonculés et 20% de hêtres, des charmes et des pins sylvestres. La méthode de conduite appliquée en forêt de Tronçais est la futaie régulière, cela consiste à cultiver sur chaque parcelle des arbres du même âge. Tous les 10 ou 20 ans, des arbres seront prélevés, puis arrivés à l'âge de révolution de 250 ans une coupe d'ensemble mettra la parcelle presque à nue et un nouveau cycle débutera. La vente du bois est aujourd'hui utilisée pour des usages nobles tels que la tonnellerie, la menuiserie, la charpente, la fabrication de meubles et de parquets.

La biodiversité

Bien que gérée pour la production de bois, la forêt reste un grand réservoir de biodiversité. La majorité des espèces sont indigènes et représentent 30% de la flore départementale. La variété des habitats écologiques y est favorisée par le maintien des clairières et un travail d'alternance dans l'âge des futaies replantées. La forêt compte aussi quelques arbres vestiges issus de la production de Colbert. La préservation de ce patrimoine arboré très ancien permet d'abriter des espèces liées aux bois sénescents et d'étudier les différents cycles de vieillissement des chênes. Deux réserves biologiques permettent de sanctuariser quelques hectares telles que La petite Réserve biologique dirigée (13 ha) et la réserve biologique intégrale de Nativny (98 ha).

L'accueil du public

La forêt est ouverte au public. Chacun peut s'y promener librement tout en respectant les règles d'usages. L'actuel réseau de routes et de chemins forestiers quadrille la forêt ponctuée par des carrefours appelés « rond » qui sont des points de repères, ou des lieux d'informations et de pédagogie. Les loisirs de plein air et les sports pratiqués dans la forêt sont très divers (randonnée, VTT, traîneaux à chien...). On peut aussi y venir pour des ateliers de cueillette, pour pêcher ou se baigner dans les nombreux étangs. Cette attractivité a permis le développement du tourisme avec l'implantation de plusieurs campings en lisière de la forêt.

• Caractères urbains

Cet ensemble compte deux bourgs de taille plus importante : Cerilly et Ainay-le-Château (Pôle intermédiaire au SCOT). Ce dernier, tourné davantage sur le département du Cher, apparaît moins influent à l'échelle du territoire, tandis que Cerilly s'est davantage développé avec les ressources du territoire et la proximité de la forêt de Tronçais. Au contraire du pays de Villefranche, l'architecture est ici davantage marquée par la présence de grès long, et d'un habitat plus massif et opulent. La figure de la petite locaterie avec son escalier en pignon a ici quasiment disparue. De nombreux hameaux constitués de fermes se dispersent en point haut dominant de micro-vallons et de petits étangs. Le développement urbain est relativement mesuré sur ce territoire. Cependant des bourgs tels que Cerilly et St-Bonnet Tronçais ont connu un développement pavillonnaire en périphérie plus accentué que d'autres localités. St Bonnet-Tronçais bénéficie en effet d'une position attractive, à proximité de la forêt et des étangs. De plus, des lotissements et des infrastructures touristiques (camping, parcs de loisirs) se sont développés en lisière de la forêt.

La typologie des villages

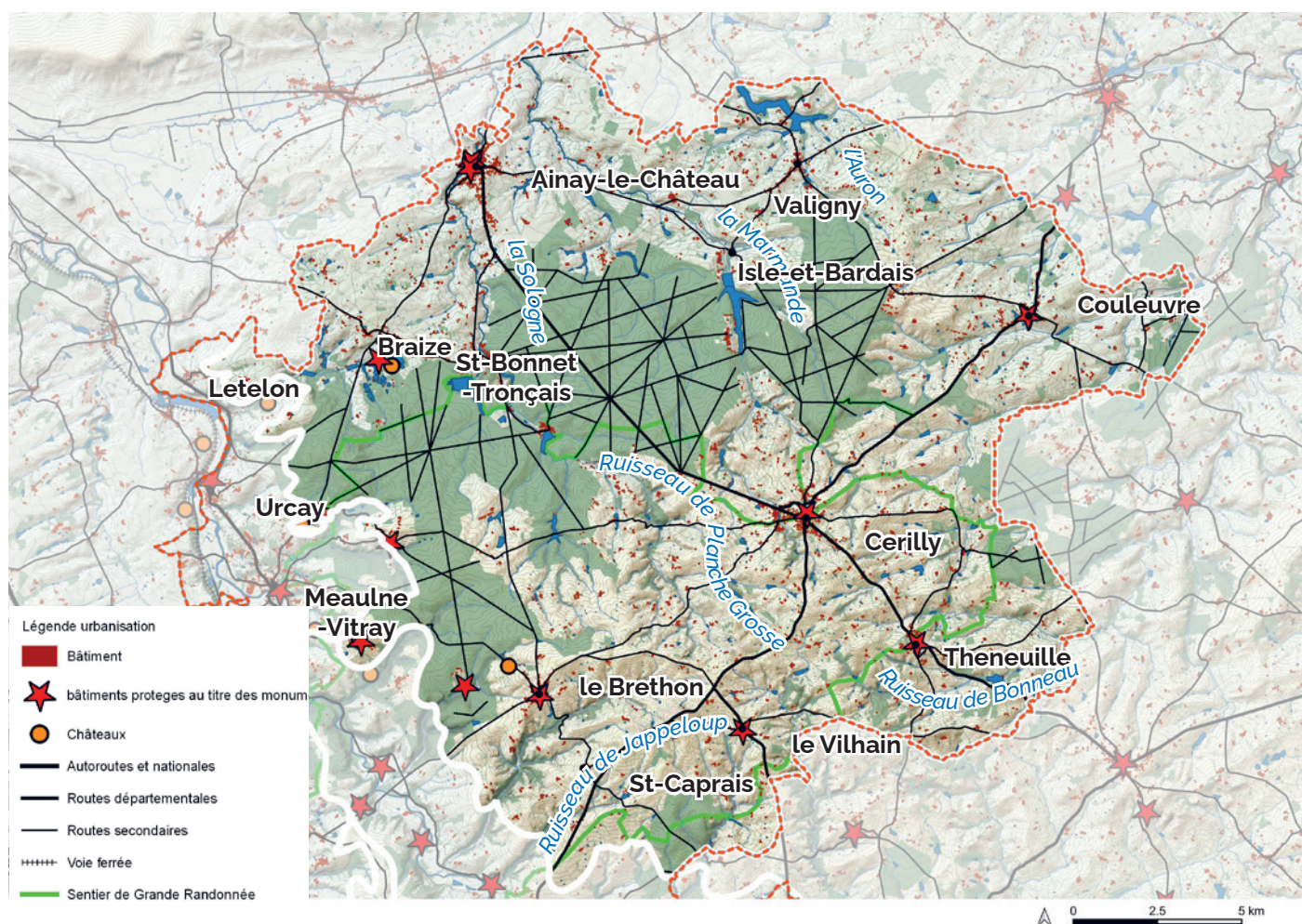
- village rural /village tas : Saint Caprais, Theneuille, Letélon, Braize, Isle et Bardais, ...
- bourg carrefour : Cerilly, Ainay le Château, Couleuvre
- bourg médiéval / bourg concentrique : Ainay-le-Château

Les espaces publics

Un soin particulier aux espaces publics a été apporté sur les centres-bourg d'Ainay et Cerilly, et plus spécifiquement sur les espaces de centralité. Les espaces publics, souvent assez généreux, structurés en lien avec la mairie et l'église, et présentent des particularités à valoriser pour appuyer la valeur du patrimoine, intensifier et diversifier les usages.

La forêt - un ordonnancement régulier, une poésie de la géométrie

Ce sont des figures géométriques, singulières qui organisent la forêt, dessinant ainsi un espace ordonné avec les «ronds», à partir desquels rayonnent les lignes et routes forestières. Des sujets remarquables multi-centenaires sont également à noter parmi les essences d'arbre.



Carte de l'urbanisation et du maillage viaire. Source : Atelier UO SIG Donnée BDD

Source : Atelier UO - Photos sur site



Fermes et dépendances près de St-Bonnet-Tronçais.
Ces écarts constituent des motifs prégnants et identitaires du paysage agricole



Fermes avec écuries- Ginçais - Theneuille
Les volumes bâtis s'organisent autour d'une cour avec une mare. Cette figure est très présente sur le territoire.



Ainay-le-Château. Un bourg médiéval surplombant la vallée de la Sologne.
Ce rapport franc entre le bourg fortifié et la vallée participe à l'attrait et la qualité de sa silhouette urbaine.



Saint-Bonnet Tronçais présente une urbanisation assez délitée en extension du centre-bourg.
La transition ville/campagne est ici peu soignée.

Source : Atelier UO - Photos sur site



Cerilly présente une grande homogénéité du bâti avec des maisons de bourg enduites, des encadrements et chaînons d'angle en pierre taillée. Les chiens-assis et les cheminées parcourent des toitures de tuiles plates très pentue, et imposent un rythme aux linéaires bâtis du centre-bourg. Les entrées de bourg sont par contraste plus délitées, avec des maisons individuelles, des entreprises, et des équipements qui ont colonisé peu à peu le linéaire routier.

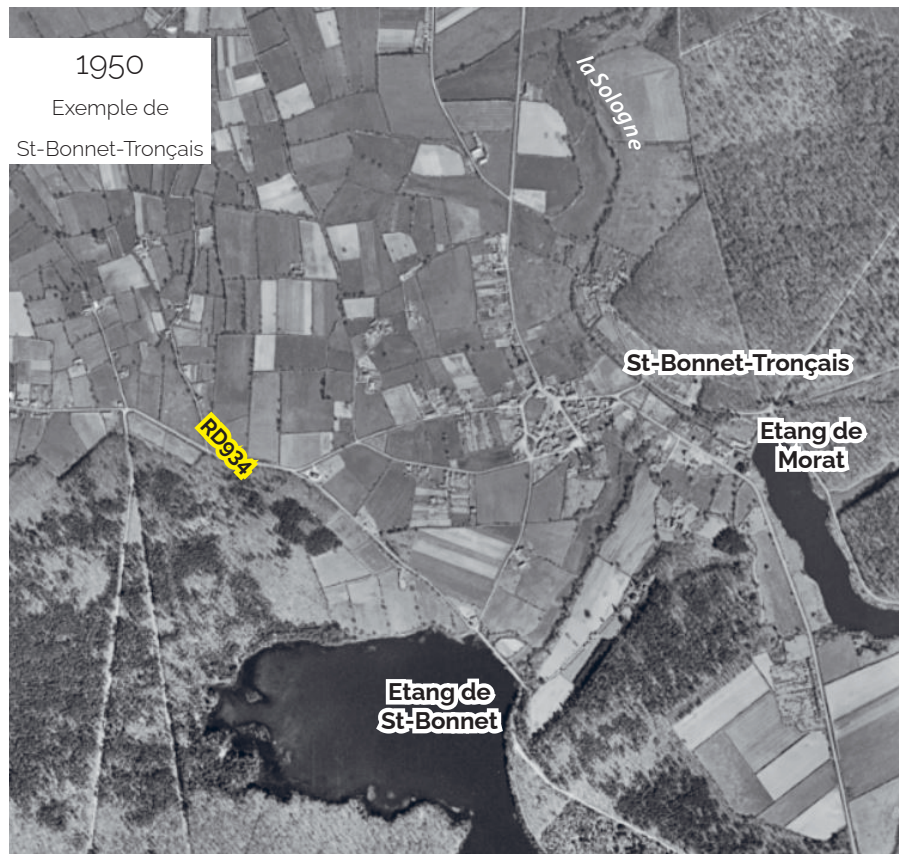


Cerilly - Vue vers la campagne à la sortie de la RD3.



Cerilly - Des hangars agricoles

3/ Les dynamiques d'évolution



Cette unité paysagère a fortement évolué avec :

- le développement de l'urbanisation de St-Bonnet-Tronçais et la multiplication des lotissements et résidences malgré une démographie en baisse depuis 1970.
- la disparition progressive d'une partie de la trame bocagère et la plantation de nouveaux arbres.
- le développement d'activités de loisirs et de tourisme avec la création de la base ludique et du camping près de l'étang de St-Bonnet

Boisements d'une partie des terres agricoles en proximité de la forêt domaniale

Suppression d'une partie de la trame bocagère et fusion des parcelles agricoles

Extension/urbanisation à l'ouest et aux abords de l'étang (lotissements individuels) - suppression de parcelles agricoles

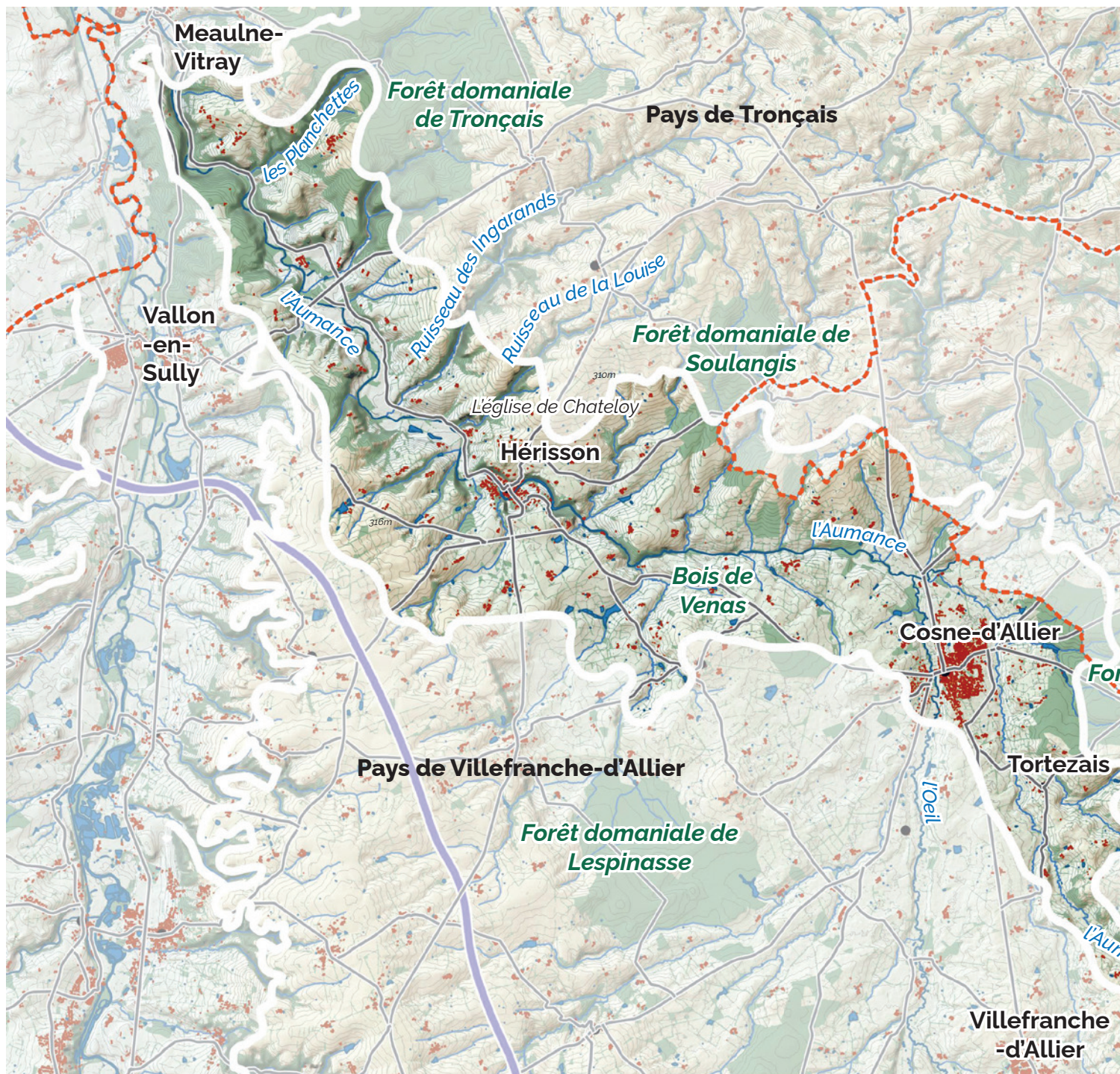
Reboisement de la partie nord de la forêt domaniale de Tronçais

Création d'une base de loisir à l'étang de St-Bonnet

Source : IGN Remonter le temps

la vallée de l'Aumance

1/ Situation géographique



Carte de la situation géographique du Pays de Villefranche-d'Allier. Source : Atelier UO - IGN



L'Aumance prend sa source sur la commune de Rocles à l'Est, au delà du territoire du PETR et s'écoule vers le nord-ouest jusqu'à Meaulne-Vitray pour rejoindre le Cher.

La vallée de l'Aumance marque une frontière entre le pays de Tronçais au Nord et le bocage du pays de Villefranche-d'Allier au Sud.

Hérisson, bourg médiéval attaché à un méandre de la rivière, a fortement contribué à la reconnaissance de la vallée de l'Aumance. L'un et l'autre sont aujourd'hui indissociables. Le classement du site en Site Patrimonial Remarquable et site inscrit en tant que «Bourg de Herisson et Vallée de l'Aumance» en témoigne.

L'Aumance est une vallée pittoresque et changeante. Elle prend tour à tour une configuration différente : depuis sa source, où se dessinent des terrasses alluviales en pentes douces; aux gorges plus abruptes à l'amont de Hérisson.

Hérisson et Maulne-Vitray, se sont implantés en lien avec le cours d'eau commandant ainsi l'accès à la vallée. Des moulins ponctuent le cours de la rivière. En contrepoint, les fermes sont implantées en crête de vallée.

Communes concernées

- Chavenon
- Cosne-d'Allier
- Hérisson
- Tortezaïs
- Meaulne-Vitray

2/ Caractères (ou composantes)

Sommets : la Croix des Quartiers alt. 316, Chenillet alt. 304,

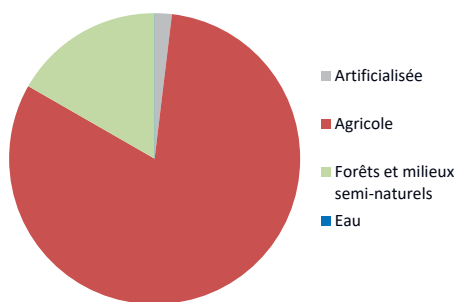
Les cours d'eau principaux : l'Aumance, et ses affluents - les Planchettes, le ruisseau des Ingarands, le ruisseau de la Louise, l'Oeil

Les bois et forêts : Forêt domaniale de Tronçais, Forêt domaniale de Soulongis, Forêt domaniale de Dreuille, Bois de Venas

Les points de repère : Eglise de Chateloy, le château de Hérisson, le château de la Roche, le château du Creux,

Données chiffrées

- Surface totale de l'entité : 392.3 km²
- Surface artificialisée : 1,9 %
- Surface agricole* : 81,4 %
 - dont prairies et fourrages : 51,9%
 - dont céréales et légumineuses : 13.3 %
 - dont haies bocagères : 4,1 %
 - autres* : 30,7%
- Forêts et milieux semi-naturels : 16,7 %



Source : Atelier UO - Photos sur site



La vallée de l'Aumance - vue depuis Les Ingarands - RD146

Surface agricole* : Voir note en annexe sur la source et date des données de calcul.

Les pourcentages exprimés correspondent à la surface des entités au sein de la surface agricole

Autres* : oléagineux et protéagineux, plantes à fibres, surfaces gelées sans production, estives et landes, vergers, vignes, cultures industrielles, divers

• Caractères agricoles et forestiers

La vallée de l'Aumance constitue un ensemble singulier, contrastant avec les plateaux bocagers du bourbonnais.

Trois grandes séquences sont à distinguer, selon la configuration géographique de la vallée :

A l'amont entre Chavenon et Cosne-d'Allier,

Le lit assez étroit, sinue entre prairies et bocages. Les ripisylves sont fortement présents.

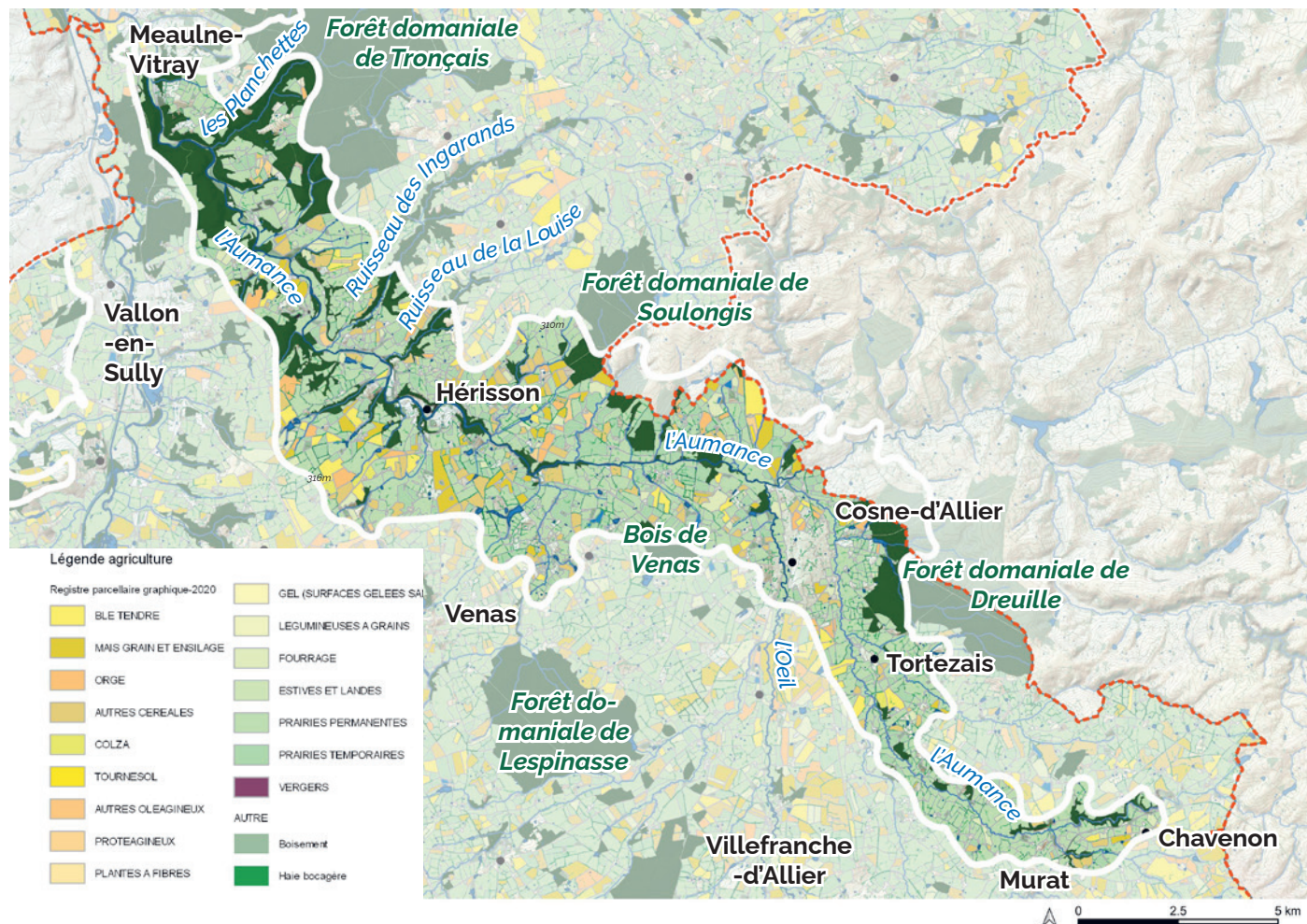
En situation médiane, entre Cosne-d'Allier et Hérisson,

La vallée devient progressivement de plus en plus encaissée, la rivière est difficilement accessible, sertie par des versants boisés. Barrages, moulins et gués parsèment son cours. A noter, Le Saut du Loup (SPR), site touristique et pittoresque.

A l'aval entre Hérisson et Meaulne,

Le fond de vallée s'élargit, avec des prairies qui prennent place dans certains méandres de la rivière. Les versants sont boisés. Quelques pastilles de conifères émergent en crête de vallée. La RD157 en fond de vallée offre un accès privilégié à la rivière. Cette route belvédère offre des points de vue sur le château de la Roche, sur la vallée, puis plus à l'Ouest sur le château du Creux, édifice aux hautes façades du XVIII^e qui émergent en fond de vallée.

De grandes forêts domaniales s'adossent à la fois à la vallée, à la forêt de Tronçais, à la forêt de Soulongis et à l'Est de Cosne) celle de Dreuille. Le fond de vallée, selon sa largeur, est plutôt dévolu aux pâturages. Sur les crêtes en rebord de plateau, des parcelles de maïs sorgho ou de céréales voisinent les prés bocagers. Les cultures céréalières sont plus prégnantes aujourd'hui. Au niveau du fond de vallée, les versants ont tendance à s'enfricher. Les jardins vivriers, à proximité de Hérisson en fond de vallon, ont par exemple complètement disparus.



Carte d'occupation des sols - agriculture. Source : Atelier UO - SIG - Donnée RPG2020

- **du château du Creux à Hérisson**

Source : Atelier UO - Photos sur site à l'exception de la photo ci-dessous : Google Maps



Vue depuis la RD117, en fond de vallée de l'Aumance, vers le château de La Roche émergeant des boisements. La présence des grands espaces ouverts de fond de vallée est précieuse, elle permet une lecture des paysages de vallée.



En arrivant vers la vallée depuis la RD3.



Le château du Creux présente une entrée magistrale avec une façade prégnante axée sur un double alignement.



Les ruines du château féodal dominent le bourg de Hérisson.



Les bords de l'Aumance, sur l'entrée Ouest de Hérisson

- **de Hérissou à Cosne-sur-Allier**

Source : Atelier UO - Photos sur site à l'exception de la dernière : Google Maps.



Belvédère de «Bellevue». L'espace de belvédère n'est que peu qualifié pour le piéton, en raison de la forte imprégnation de l'infrastructure routière.



Hérissou. Un bourg pittoresque, structuré le long de l'Aumance.



l'Aumance au Saut du Loup - carte postale ancienne



l'Aumance depuis la RD16 en direction de Cosne-sur Allier. Les boisement de peuplier révèlent la proximité de la rivière.

- **de Cosne-sur-Allier à Chavenon**

Source : Atelier UO - Photos sur site



Route encadrée par des bouchures surmontées d'un alignement de chênes près de Rieterre
Près de Cosne-d'Allier. Ancienne maison de domaine

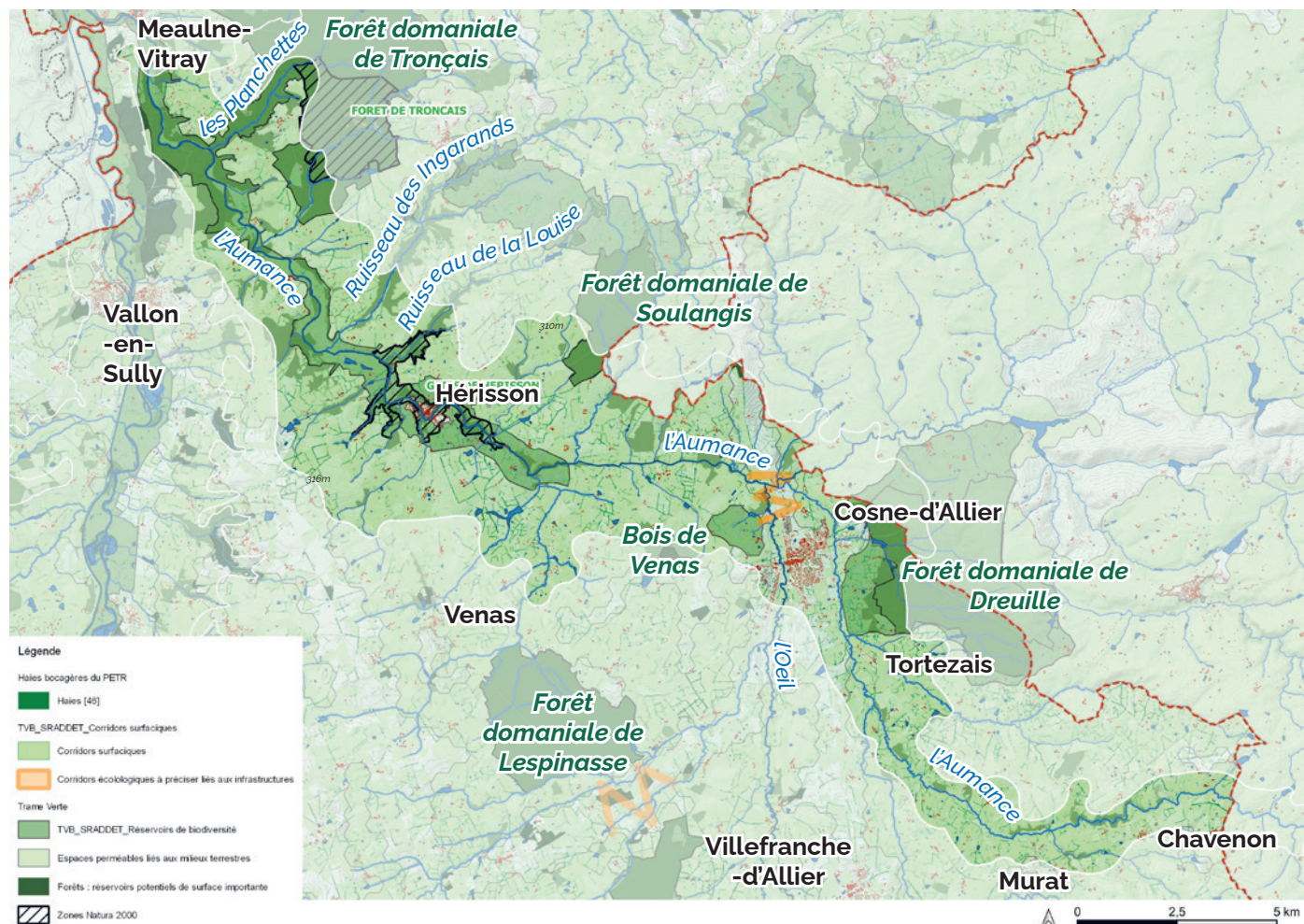
• Caractères hydrographiques et trame verte

La trame végétale est étroitement liée à l'évolution du profil de la vallée entre l'amont et l'aval de l'Aumance. Cette évolution s'explique par un basculement important du socle géologique. Sur la première partie de son itinéraire, le cours d'eau traverse une zone de sable et d'argile du Bourbonnais qui s'érode de manière souple. L'Aumance se confronte ensuite à un sol granitique dur qui s'érode sous forme de gorges.

Ces deux typologies développent des trames vertes et bleues aux caractères très différents :

En amont : le cours d'eau est très discret et sa vallée est difficile à distinguer de celles de ses affluents. Le paysage se compose de petites collines en pentes douces avec des vues ouvertes. La ripisylve est fine et s'étire très ponctuellement en boisements plus larges. Le maillage des bouchures et la présence d'arbres sur l'espace agricole sont importants, notamment autour de la forêt domaniale de Dreuille.

En aval : la vallée devient plus profonde et dessine des méandres plus larges. La structure paysagère change et se décompose en plateaux, en coteaux et en fond de vallée. Cette topographie influence la trame verte avec la présence de coteaux boisés et de larges milieux humides en fond de vallée. Cette variété de milieux permet la présence d'espaces reconnus en tant que réservoir de biodiversité par le SRADDET et avec une partie classée en Zone Natura 2000 « Gites de Hérisson ».



Carte de la trame verte et bleue de la Vallée de l'Aumance - Source : Atelier UO - IGN : TVB



Hérisson
Un tissu bâti dense au bord de l'Aumance, dessine une rive pittoresque.



Au barrage de Crochepot, l'Aumance s'élargit pour former un plan d'eau. Le moulin à l'arrière plan est un édifice à valoriser.



L'avenue de la gare de Cosne-d'Allier au début du XX^e siècle.
Construite avec l'arrivée du train, celle-ci est une des plus longues du département.



L'avenue de la gare de Cosne-D'Allier aujourd'hui. C'est une figure structurante de la ville avec ses grands alignements de platanes et ses belles maisons bourgeoises.



Le château du Bois, en lieu et place d'une ancienne motte castrale. Le grand pré et l'allée de platanes participent à la valorisation de sa silhouette.



La grande rue commerçante de Cosne. Attractive et dynamique, elle a cependant un caractère assez routier.

• Caractères urbains

Hérisson, petite cité de caractère, s'est développée dans un méandre de l'Aumance. Le bourg, très resserré en pied de son château, fait face à la butte du Calvaire en rive gauche. Le rapport de la ville à la rivière est tout particulièrement remarquable. Des prés, des continuités bâties, des jardins, et des quais avec un superbe mail de platanes, qualifient ses abords. Ce rapport particulier et les ouvertures sur la rivière sont à préserver et soigner.

Cosne d'Allier, en contrepoint, a été fortement marqué par l'arrivée du train au XIX^e siècle, bien que la ville fut fondée à l'époque gallo-romaine. Le Tacot, nouvelle ligne ferroviaire, a été développé par le conseil général de l'Allier en 1885 pour désenclaver le « bocage Bourbonnais ». La ville s'agrandit avec la mise en œuvre de l'avenue de la Gare - l'une des plus longue de l'Allier - et la venue de grands ateliers de réparation et de transformation des trains des 1892.

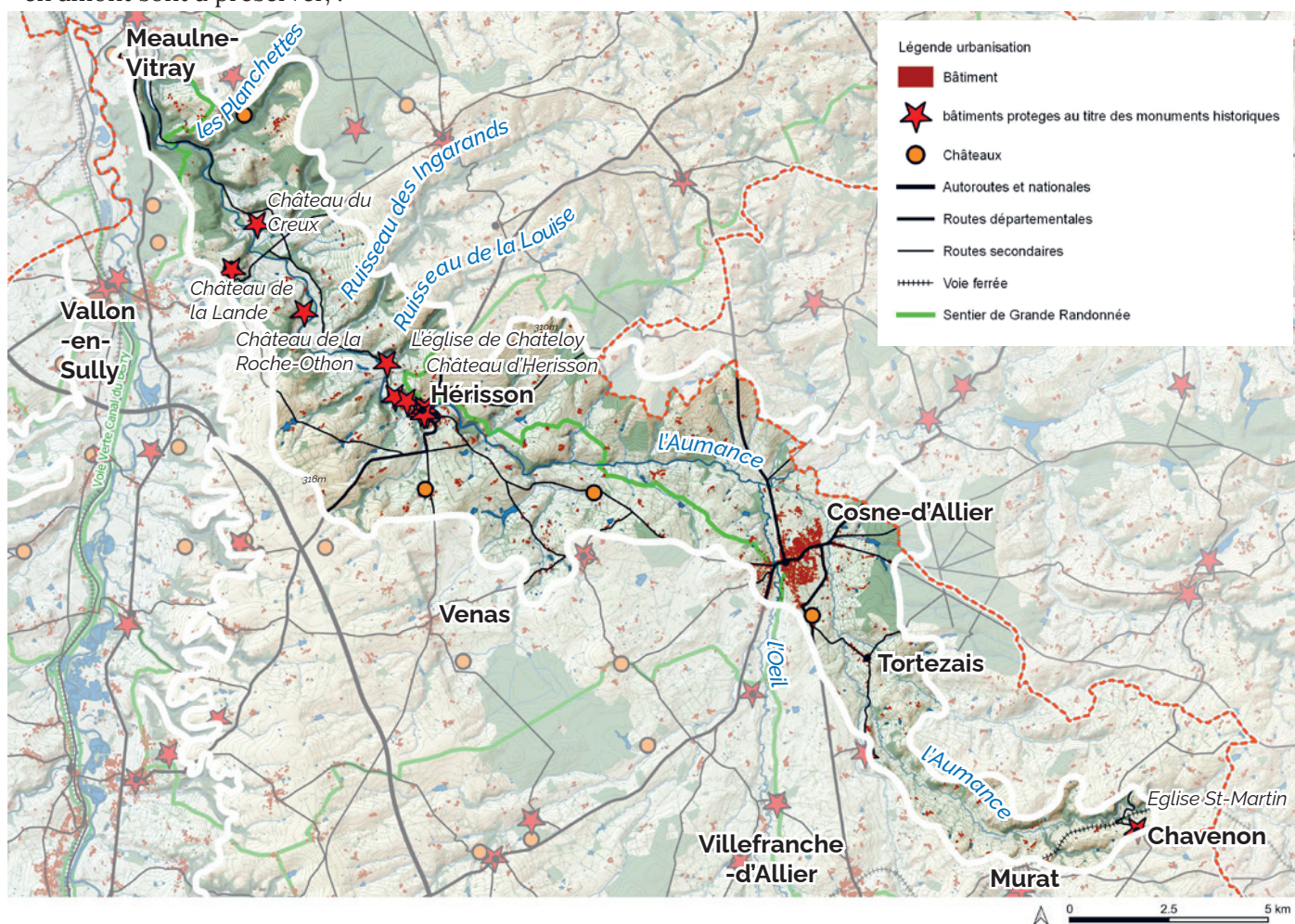
Cette progression urbaine, vers l'est a été renforcée au XX^e siècle avec la création de grands lotissements.

Typologie des villages et bourg

- Bourg et village d'origine médiéval (ou concentrique) : Hérisson, Tortezaïs
- Bourg carrefour : Cosne d'Allier,
- Village rural/ tas : Chavenon

La trame viaire et les chemins

Seule la séquence entre Meaulne et Hérisson permet d'accéder à la vallée. La RD157, en rive droite, offre des vues vers des espaces ouverts de prés ou de cultures. Ces ouvertures de qualité et les points d'accès à la vallée en amont sont à préserver, .



Carte de l'urbanisation et du maillage viaire de la Vallée de l'Aumance - Source : Atelier UO - Données: BDD

- **Focus culturel**



- **Festival de théâtre à Hérisson**

Hérisson présente un développement de l'activité culturelle par la présence de rencontre théâtrales - facteur d'attraction touristique - et porte d'entrée pour la découverte du territoire.

Le **Footsbarn travelling théâtre** est une tradition annuelle. Cet événement théâtral attire des troupes venues du monde entier et de nombreux spectateurs chaque année en cœur de village. La caractéristique principale est de renouer avec le théâtre populaire et de sortir le théâtre des limites des bâtiments établis afin de le rapprocher de la population locale, des fermes, des plages, des rues et places de village. Il est ainsi un moteur de découverte du paysage bâti et valorise l'histoire et le patrimoine de l'unité paysagère.

Source : Site internet. @FOOTSBARN 2023

3/ Les dynamiques d'évolution



Photos aériennes. Source : IGN Remonter le temps

La vallée de l'Aumance est indissociable du village médiéval de Hérisson, en fond de vallée.

Hérisson s'est peu développé depuis 1950, en revanche la vallée et le plateau agricole présentent certaines transformations :

- avec la consolidation des boisements, en versant et en fond de vallée (classement en zone Natura 2000)
- la disparition des jardins potagers en fond de vallon
- l'ouverture à des sentiers de promenades le long de l'Aumance
- l'effacement partiel des haies de bocage constitue un enjeu pour les écosystèmes
- la création d'étangs au sein des terres agricoles

Mutations des formes des cultures- céréales

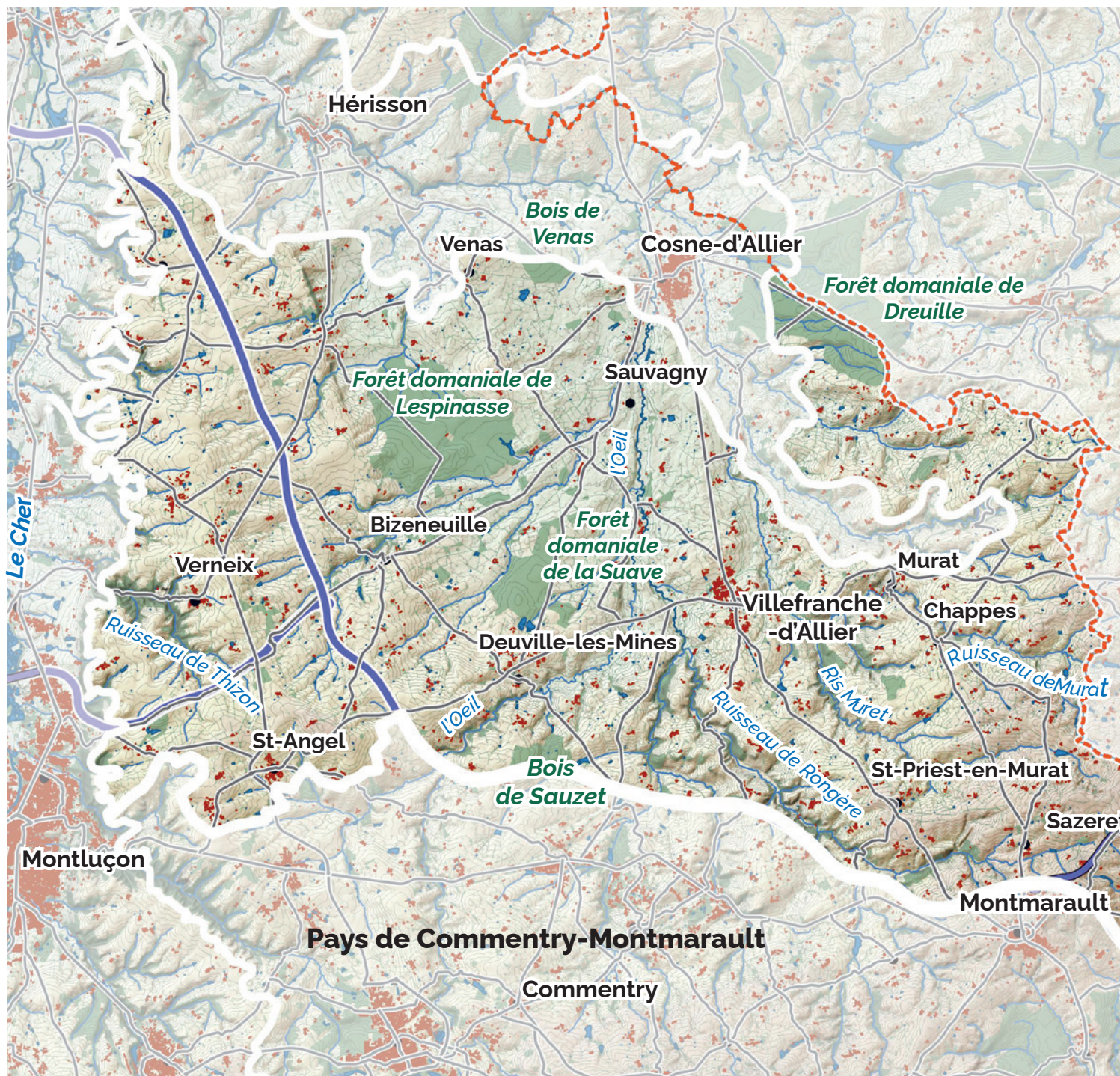
Une extension de l'urbanisation limitée au cours du temps

Suppression des jardins et terrasses vivrières en bord de l'Aumance

- Remembrement des parcelles agricoles, création de nouveaux bocages et disparition d'anciens bocages
- Multiples reboisements à proximité des cours d'eau et des forêts
- Création d'étangs et de points d'eau

Pays de Villefranche-d'Allier

Situation géographique



Carte de la situation géographique du Pays de Villefranche-d'Allier. Source : Atelier UO - SIG



Cette unité paysagère est bordée au Nord par la vallée de l'Aumance, et à l'Ouest par la vallée du Cher Elle trouve au Sud une limite avec le tracé de l'A71 et les crêtes du ruisseau du Bouchat avec le Pays de Commentry-Montmarault.

Ce grand plateau, ondule faiblement, le dénivelé est très doux, variant entre 250 mètres et 350 mètres d'altitude.

Les cours d'eau, dont « l'Oeil principal », affluent de l'Aumance, impriment de légères dépressions. Les vallées sont peu marquées et le bocage se déploie suivant des horizons ouverts. Au cœur du bocage Bourbonnais, le chêne sessile - souvent émondé - est un motif omniprésent du paysage.

Villefranche-d'Allier, principale polarité du territoire, est tournée vers une économie agricole avec la présence d'abattoirs (SOCOPA) et d'une entreprise de négoce de bétail (Eurofeder). La prééminence de l'élevage sur ce territoire est ainsi appuyée par une filière de transformation.

13 Communes concernées

- Bizeneuille
- Chappes
- Deneuille-les-Mines
- Murat
- St-Angel
- St-Marcel-en-Murat
- St-Priest-en-Murat
- Sazeret
- Sauvagny
- Venas
- Verneix
- Villefranche-d'Allier
- Voussac

2/ Caractères (ou composantes)

Sommets : Crochavant alt. 405 m, Brunatière alt. 496 m, la Villefranche alt. 456 m,

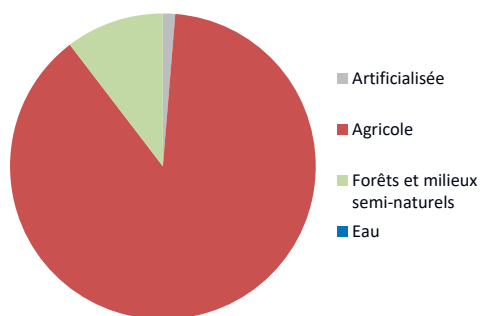
Les cours d'eau principaux : l'Oeil, ruisseau de Thizon, Ruisseau de Murat, Ris Muret, ruisseau de Rongère, le Venant

Les bois et forêts : Bois de Venas, Forêt domaniale de Dreuille, Forêt domaniale de Soulangis, Forêt domaniale de la Suave, Bois de Sauzet, Forêt domaniale de Vacheresse

Les points de repère : château d'eau de Villefranche-d'Allier

Données chiffrées

- Surface totale de l'entité : 392.3 km²
- Surface artificialisée : 1,3 %
- Surface agricole* : 88,3 %
 - dont prairies et fourrages : 61,5%
 - dont céréales et légumineuses : 19,8 %
 - dont haies bocagères : 5.3 %
 - autres* : 18,7%
- Forêts et milieux semi-naturels : 10.4 %



Malicorne - Ancienne maison de domaine

Surface agricole* : Voir note en annexe sur la source et date des données de calcul.

Les pourcentages exprimés correspondent à la surface des entités au sein de la surface agricole

Autres* : oléagineux et protéagineux, plantes à fibres, surfaces gelées sans production, estives et landes, vergers, vignes, cultures industrielles, divers

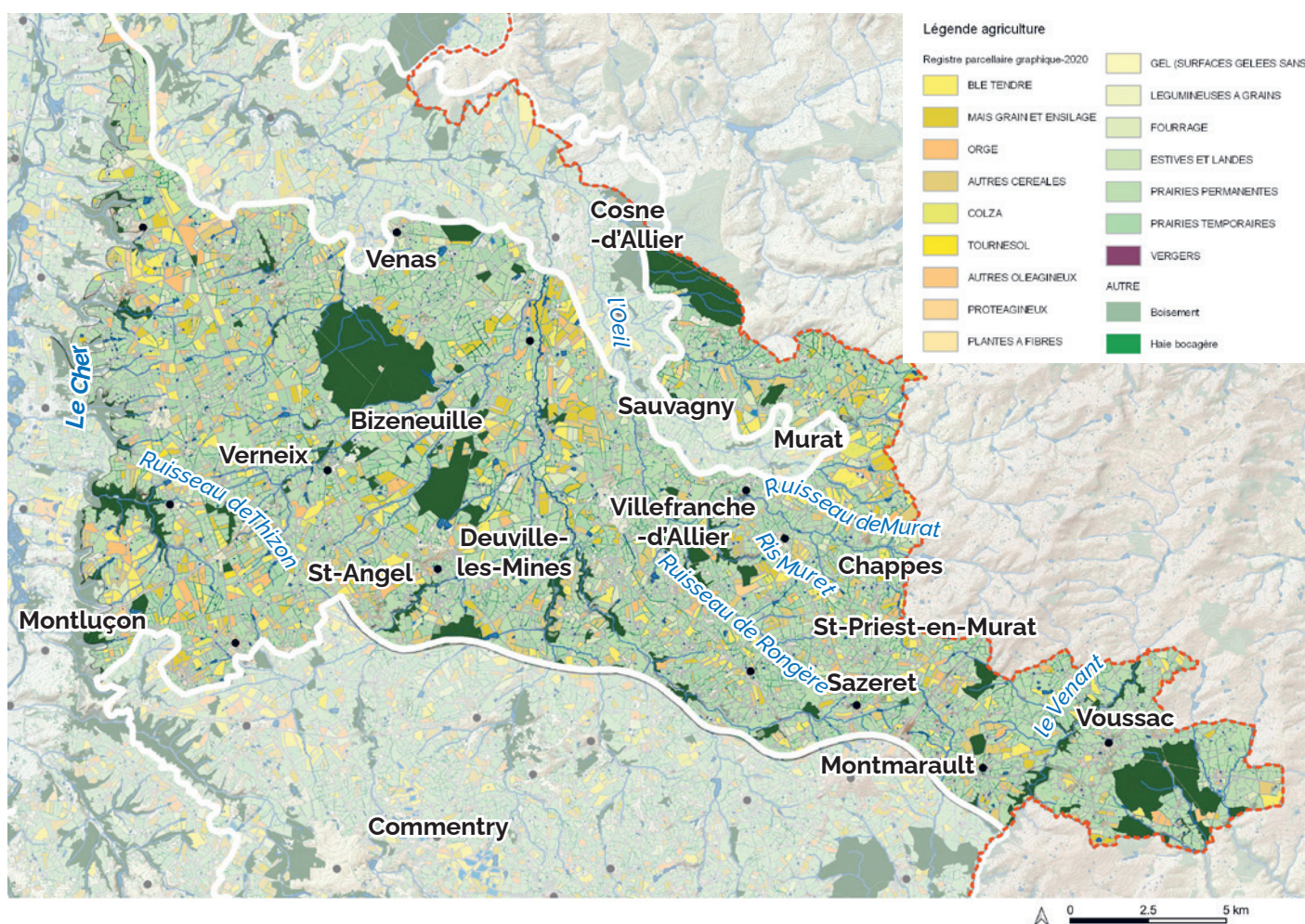
• Caractères agricoles et forestiers

Ce territoire est constitué à 61,5% par des prairies et 10% par des boisements. Les forêts domaniales de Soulangis et celle de la Suave font écho à la forêt de Tronçais. Les modes de valorisation sont similaires. En effet, les taillis et futaies de chêne sont organisés suivant des quartiers délimités par des lignes structurantes. Les arbres sont cependant moins anciens.

Le rebord nord-ouest du plateau est occupé en majorité par des céréales (champs de colza et de tournesol) comme sur certains terroirs d'interfluve entre l'œil et l'Aumance. Sur ces secteurs de grande culture, le bocage s'est fortement délité. Le remembrement et l'agrandissement du parcellaire ont transformé ces bouchures.

C'est le pays du chêne, et des prairies. La silhouette émondée des chênes, associée aux haies taillées, se reconnaît entre toutes, et compartimente les prés.

Ce cœur de bocage du Pays bourbonnais est cependant en voie de transformation. Les haies sont moins présentes. Celles-ci ont souvent disparues laissant place à une simple ponctuation d'arbres se déployant sur ce territoire qui présente un relief en ondulations amples. Les arbres vieillissant, eux, ne sont pas renouvelés.



Carte d'occupation des sols - agriculture. Source : Atelier UO SIG - Donnée : RPG2020



Disparition complète des haies basses avec conservation des chênes qui quadrillent les parcelles entre Le Palançain et Lindron



Piquets et barrières bois, des motifs de la campagne bocagère près de Voussac.



L'Oeil près de Villefranche d'Allier au niveau du franchissement de la RD307.
Des prés et quelques beaux saules marquent le fond de vallon.

• Caractères urbains

Villefranche-d'Allier, petite ville, constitue une polarité à l'échelle du territoire. Cette ville-carrefour se situe au croisement de la RD16 - reliant Montmarault et Cosne - et de la RD33 reliant Montluçon. Le carrefour tend effectivement aujourd'hui à gommer la structure concentrique d'origine médiévale qui préexistait.

L'habitat est assez modeste en centre-bourg, en contrepoint de l'église Saint-Jaques-le-Majeur - édifice imposant de grès rouge maintes fois remaniées et qui a longtemps constitué une halte sur les chemins de pèlerinage de Compostelle. Avec la présence de Socopa, société de transformation des viandes, et d'un abattoir, Villefranche-d'Allier affirme aujourd'hui une économie tournée vers l'élevage. Un développement urbain linéaire le long des principaux axes s'est effectué au cours du XXème siècle confortant davantage cette configuration en carrefour.

A l'échelle du territoire, les noyaux urbains sont complétés par un habitat dispersé, avec de nombreuses exploitations agricoles, des châteaux et des domaines. Les villages et bourgs se déploient en fonction de l'organisation viaire. D'autres comme Murat se sont constitués autour d'une ancienne motte castrale.

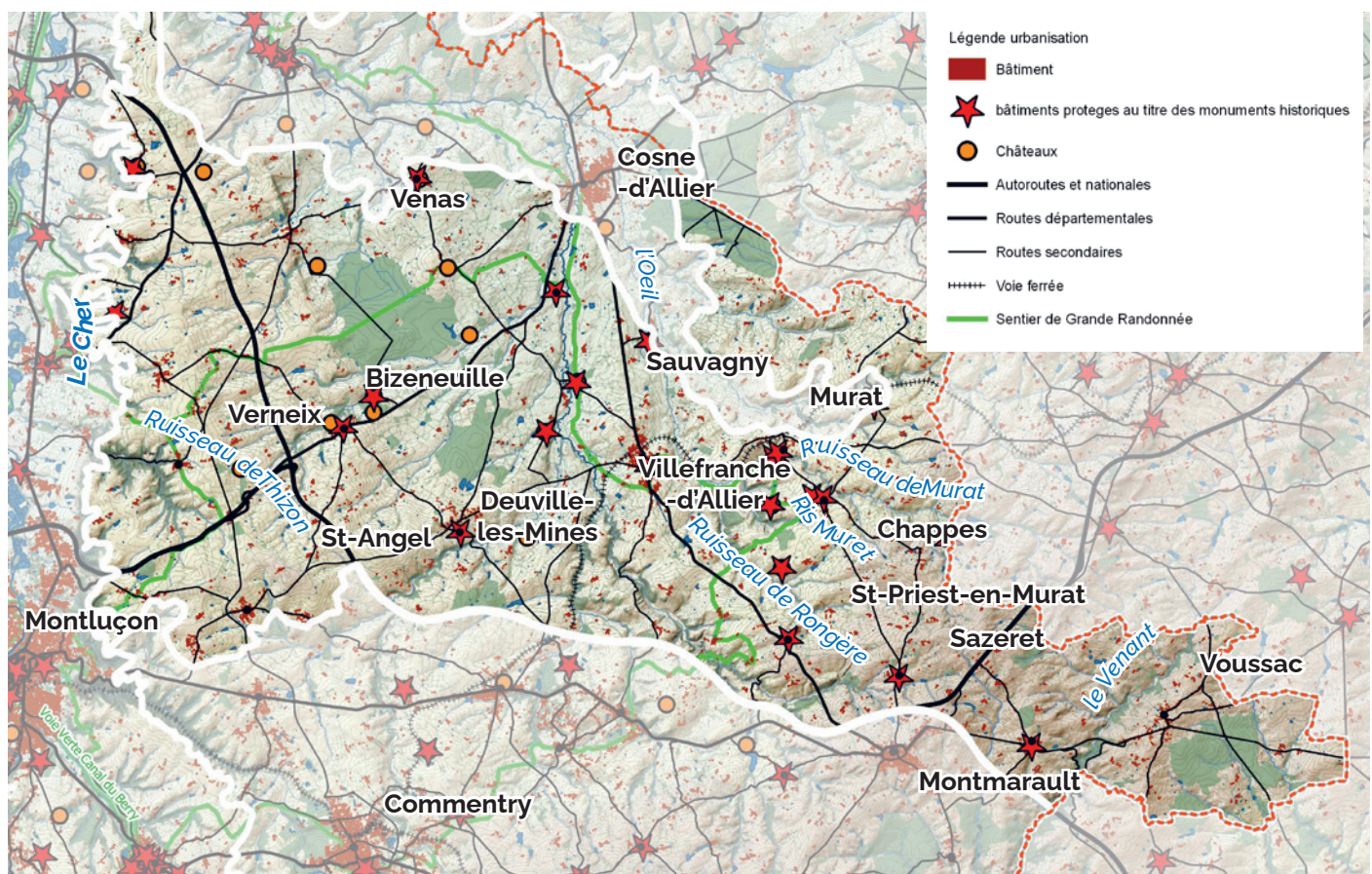
Si les châteaux sont nombreux, beaucoup ont cependant évolué avec l'adjonction de nouveaux bâtiments agricoles, dénotant parfois avec l'harmonie des sites.

Les églises constituent également des motifs participant au paysage des villages. Nombre d'entre elles sont par ailleurs inscrites ou classées Monuments Historiques : St-Anne, St Martin à Bizeneuille, St-Martial à Deneuille-les-Mines, Saint-Paul à Venas, l'église St-Germain à Sauvagny,...

Cette forte densité de monuments historiques témoigne de la riche histoire de ce territoire.

Typologie des villages et bourg

- Village rural : Bizeneuille, Deneuille-les-Mines, St-Priest-en-Murat, Sazeret, Sauvagny, Venas, Voussac,
- Bourg carrefour : Villefranche d'Allier, St-Marcel-en-Murat,
- Bourg et village d'origine médiévale (ou concentrique) : Villefranche d'Allier, Murat



Carte de l'urbanisation et du maillage viaire - Atelier UO SIG - Données : BDD

Source : Atelier UO - Photos sur site



La RD46. En allant à Voussac, la route, offre des points de vue vers les paysages de Combraille au Sud.



Château de La Motte Verger Au centre de Voussac, ce monument participe à l'attrait du village.



Rue du village de Voussac.

Le tissu bâti est très homogène, composé par des maisons de un ou deux niveaux alignées sur la rue. La volumétrie des bâtiments, avec le motif récurrent des chiens-assis, et les matériaux mis en œuvre (tuile plate, pierre pour les chaînages d'angle), renforcent cette cohésion d'ensemble et la qualité des espaces publics.



Le château d'eau de Villefranche-d'Allier.
Sa situation en crête dans un paysage ouvert de grandes cultures lui confère un rôle de signal



Villefranche-d'Allier.
Le centre-bourg se structure autour du carrefour de la RD16 et de la RD33. La dimension routière prédomine et les espaces publics paraissent peu accueillants.



Eglise de Saint-Marcel en Murat. Les étangs, très présents sur les villages 'ruraux', participent à l'attractivité des espaces publics. Une gestion attentive de ces figures est à mettre en œuvre pour assurer leur préservation.



Eglise Saint Nicolas à Murat.
L'édifice roman, à la silhouette ramassée, domine le village.



3/ Les dynamiques d'évolution



L'entrée Ouest de Villefranche-d'Allier présente un maillage bocager et une urbanisation qui ont fortement évolué depuis 1950 :

- avec le remembrement du parcellaire et la conservation du caractère agricole des sols.
- avec le développement de la trame viaire et la connexion du centre-bourg à de nouveaux quartiers d'habitation
- avec la densification de l'habitat et des industries et équipements sur la première couronne



Remembrement et fusion des parcelles agricoles à l'intérieur des bocages majeurs

Création d'un stade et d'une aire de stationnement et extension du cimetière communal

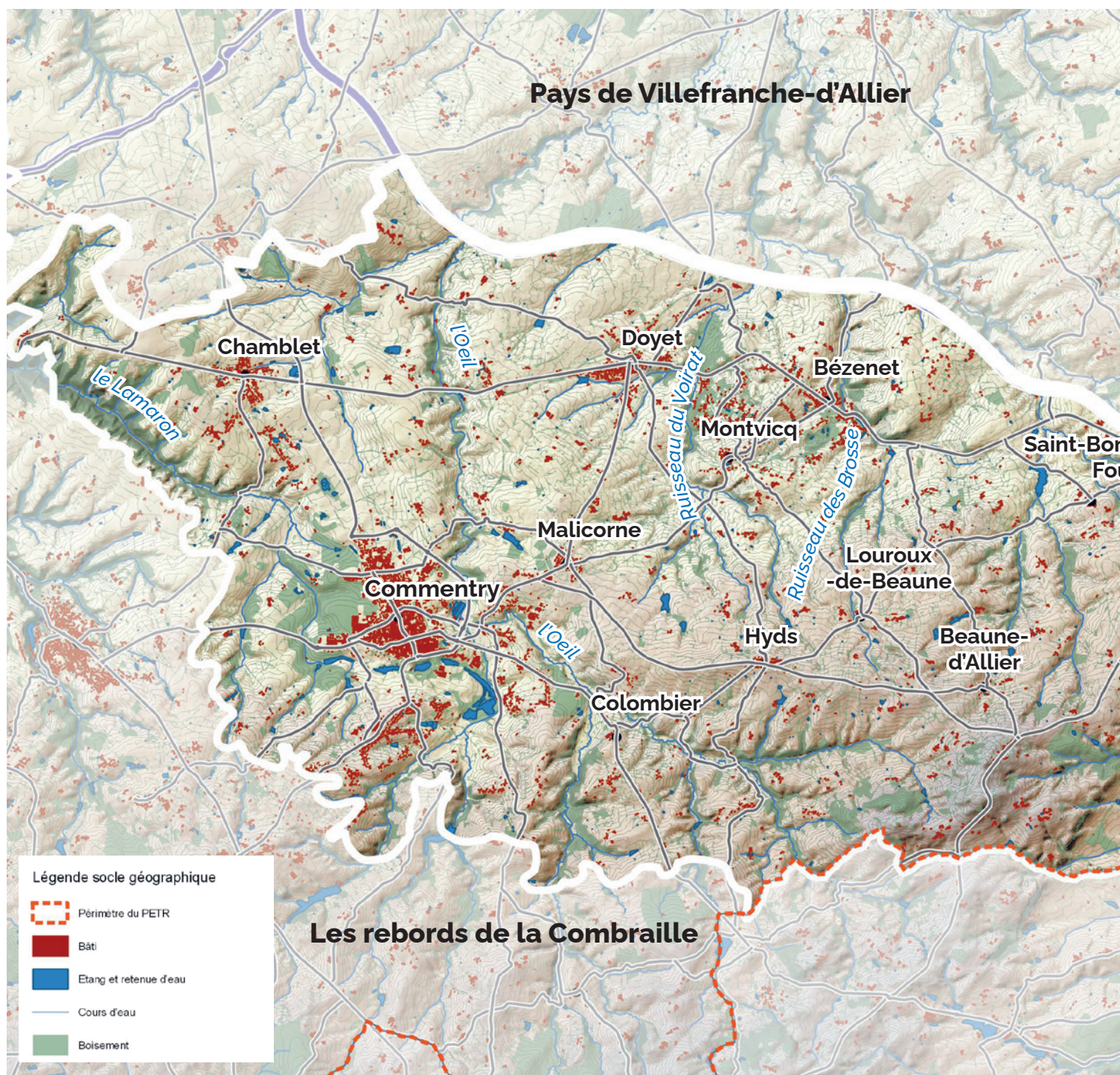
Développement des structures agraires

Extension de l'urbanisation au sud (Le Cerisier) et à l'ouest en quartiers d'habitations avec la création de voiries

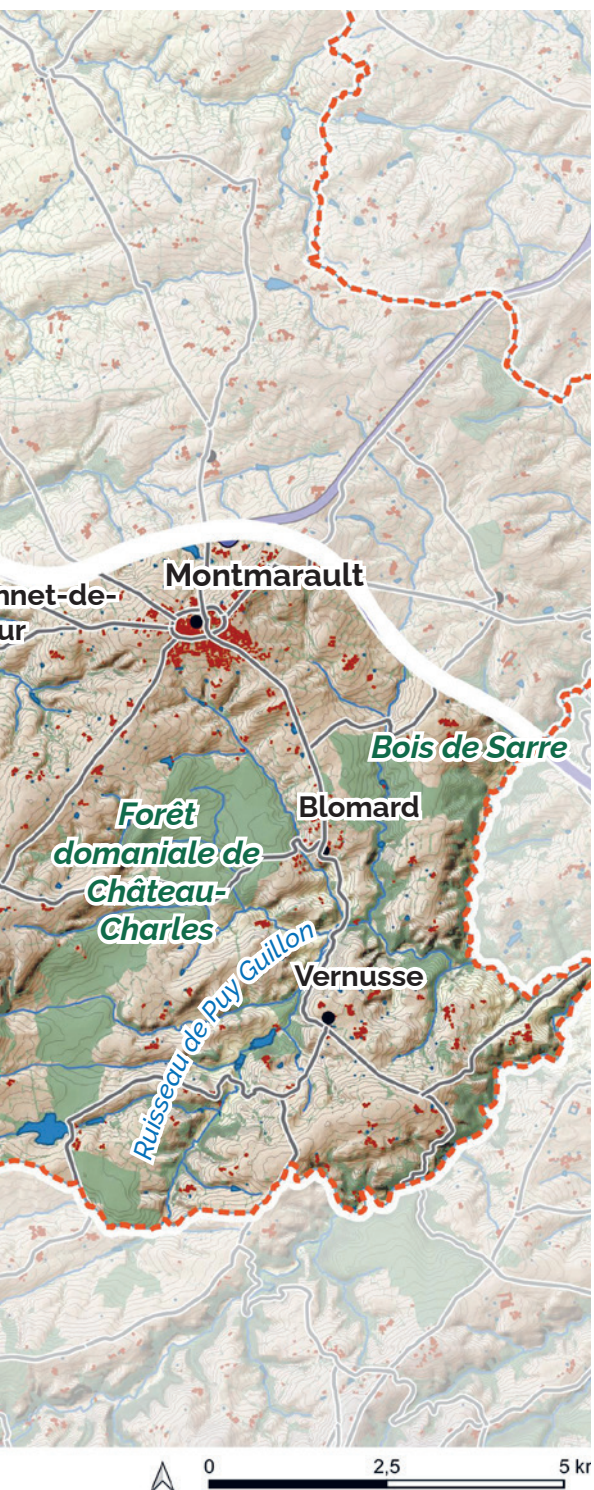
Source : IGN remonter le temps

Pays de Commentry-Montmarault

1/ Situation géographique



Carte de la situation géographique du Pays de Commentry-Montmarault - Source : Atelier UO SIG - IGN



Ce territoire opère une transition entre la Combraille et le bocage bourbonnais. L'altitude varie de 500 mètres à 280 mètres d'altitude. Au nord, les limites de cet ensemble s'appuient sur l'A71. Au Sud, ce sont le Puy de Dôme et la petite unité paysagère des rebords de Combraille qui forment les limites. Le pays de Commentry-Montmarault se structure autour de ces deux polarités et de ces deux bassins versants

Le développement de Commentry, avec l'exploitation des mines de charbon à partir du XVIII^e siècle, a façonné un territoire divers, où se superposent une économie agriare et une économie industrielle. Malgré la fermeture des forges puis de la manufacture de glacerie-verrerie au XIX^e siècle, Commentry a conservé une vocation industrielle avec Erasteel, leader mondial dans la production d'acier dit « rapide », et avec l'implantation d'une industrie chimique spécialisée dans les nutriments pour l'alimentation animale. La vache charolaise est largement dominante dans les élevages.

Ces prairies bocagères en contrebas des reliefs puydômois en arrière-plan forment une image typique de la campagne des Combrailles Bourbonnaise.

Le bocage est ici moins prégnant sur le territoire de Commentry. En revanche sur Montmarault, ville sommitale en entrée du territoire, la vocation agricole est plus lisible avec un bocage encore présent.

Montmarault et Beaune-d'Allier, en point haut, dessinent à l'échelle du territoire une crête médiane séparant, à l'ouest un bassin versant tourné vers le Cher, et à l'Est un bassin versant tourné vers l'Allier. Cette limite est renforcée par la forêt domaniale de Château Charles.

12 communes
concernées

- Beaune-d'Allier
- Bézenet
- Blomard
- Chamblet
- Commentry
- Doyet
- Hyds
- Louroux-de-Beaune
- Malicorne
- Montmarault
- Montvicq
- Vernusse

2/ Caractères (ou composantes)

Les Sommets : Poënat alt. 588, la Croix de Cornassat alt. 511, Montmarault alt. 483.

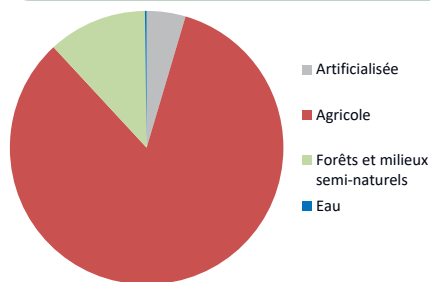
Les cours d'eau principaux : l'Oeil, le Lameron, ruisseau du Voirat, ruisseau des Brosse, ruisseau de Puy Guillon

Les bois et forêts : Bois de Sarre, Forêt domaniale de Château-Charles

Les points de repère : Cheminées industrielles de Commentry, Château d'eau de Montmarault,

Données chiffrées

- Surface totale de l'entité : 255,08 km²
- Surface artificialisée : 4,6 %
- Surface agricole* : 83,5 %
 - dont prairies et fourrages : 62,1 %
 - dont céréales et légumineuses : 15,4 %
 - haies bocagères : 5,3 %
 - autres* : 17,8%
- Forêt et milieu semi-naturels : 11,7 %
- Surface en eau : 0,2%



Surface agricole* : Voir note en annexe sur la source et date des données de calcul.

Les pourcentages exprimés correspondent à la surface des entités au sein de la surface agricole

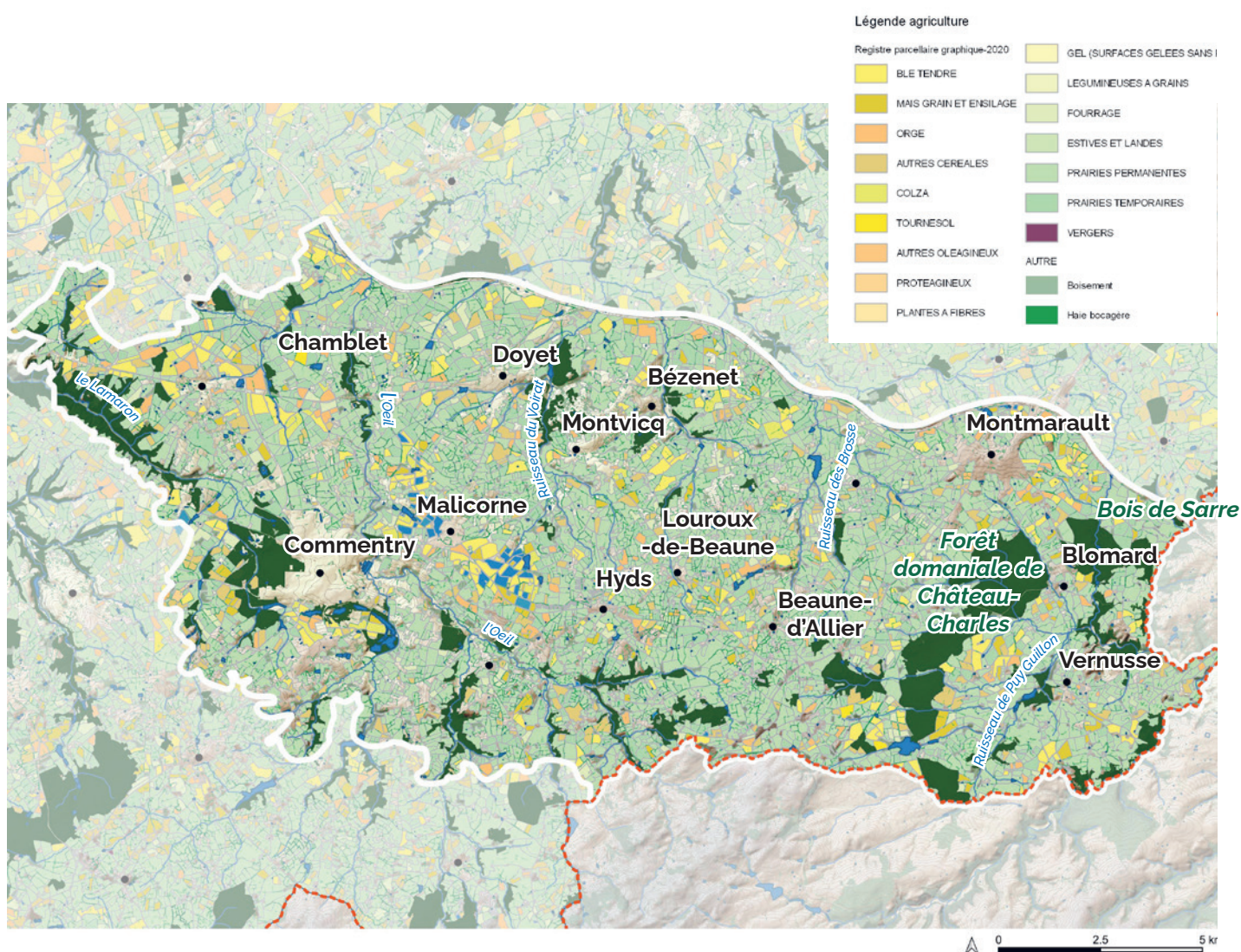
Autres* : oléagineux et protéagineux, plantes à fibres, surfaces gelées sans production, estives et landes, vergers, vignes, cultures industrielles, divers

• Caractères agricoles et forestiers

Le paysage agricole est ici aussi dominé par les prairies qui représentent 62 % du territoire. Le maillage bocager est assez hétérogène. Sur certains secteurs comme autour du hameau de Jeux, ou de Beaune d'Allier - secteurs en pente - la persistance du parcellaire a permis de conserver un maillage relativement dense, tandis que de grandes parcelles se développent sur les croupes en interfluve. Les vallons sont en contrepoint plus boisés - vallon de l'Oeil, vallon de la Chaux.

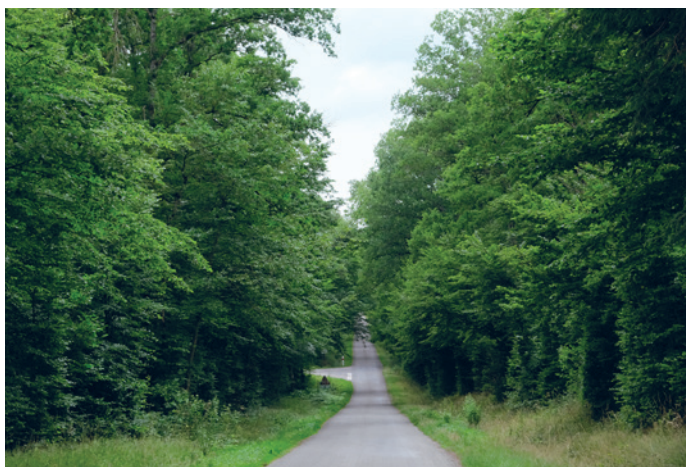
Les cultures céréalières, nécessitant plus d'entretien mécanique, sont installées sur les parties les moins pentues, sur les crêtes majoritairement. Autours de Malicorne, bourg concentrique, à l'organisation très singulière, se développe la roseraie Delbard. Des mares, des retenues collinaires émaillent le territoire.

Les boisements et forêts sont peu prégnants sur ce territoire. Cependant les bois associés au vallon de Voirats sur les anciens sites miniers de Doyet, Bezenet Montvicq, sur la vallée du Lameron et la forêt domaniale de Château-Charles font écho à la forêt de Tronçais et présentent de belle futaie de chênes.



Carte d'occupation des sols - agriculture. Source : Atelier UO - SIG - Données : RPG2020

Source : Atelier UO - Photos sur sites sauf exceptions



La forêt domaniale de Château-Charles



Étang de Puy Guillon - cette retenue d'eau sur le ruisseau du Puy Guillon était alors associée à un moulin.

Source : Google Maps



Château d'eau - repère en crête à proximité de Hyds



Vue vers la campagne agricole depuis la RD156 sur Hyds. Depuis ce versant, des vues lointaines se dégagent vers le nord

Source : Photo Google Maps

Source : Google Maps



Un bocage bien structuré aux environs de Montmarault, malgré le vieillissement des arbres



Parcelles céréalières vers St Angel

Source : Atelier UO - Photos sur site



Vue depuis la RD37 (route d'interfluve) vers les horizons boisés de la Combraille



Le Château de Puy Guillon, à Vernusse, édifié sur une terrasse en surplomb du ruisseau du même nom. Il forme un domaine très prégnant et structurant du paysage, avec des communs attenants au château, des jardins ordonnancés, des bois, des prairies, des étangs et des moulins.

• Caractères urbains

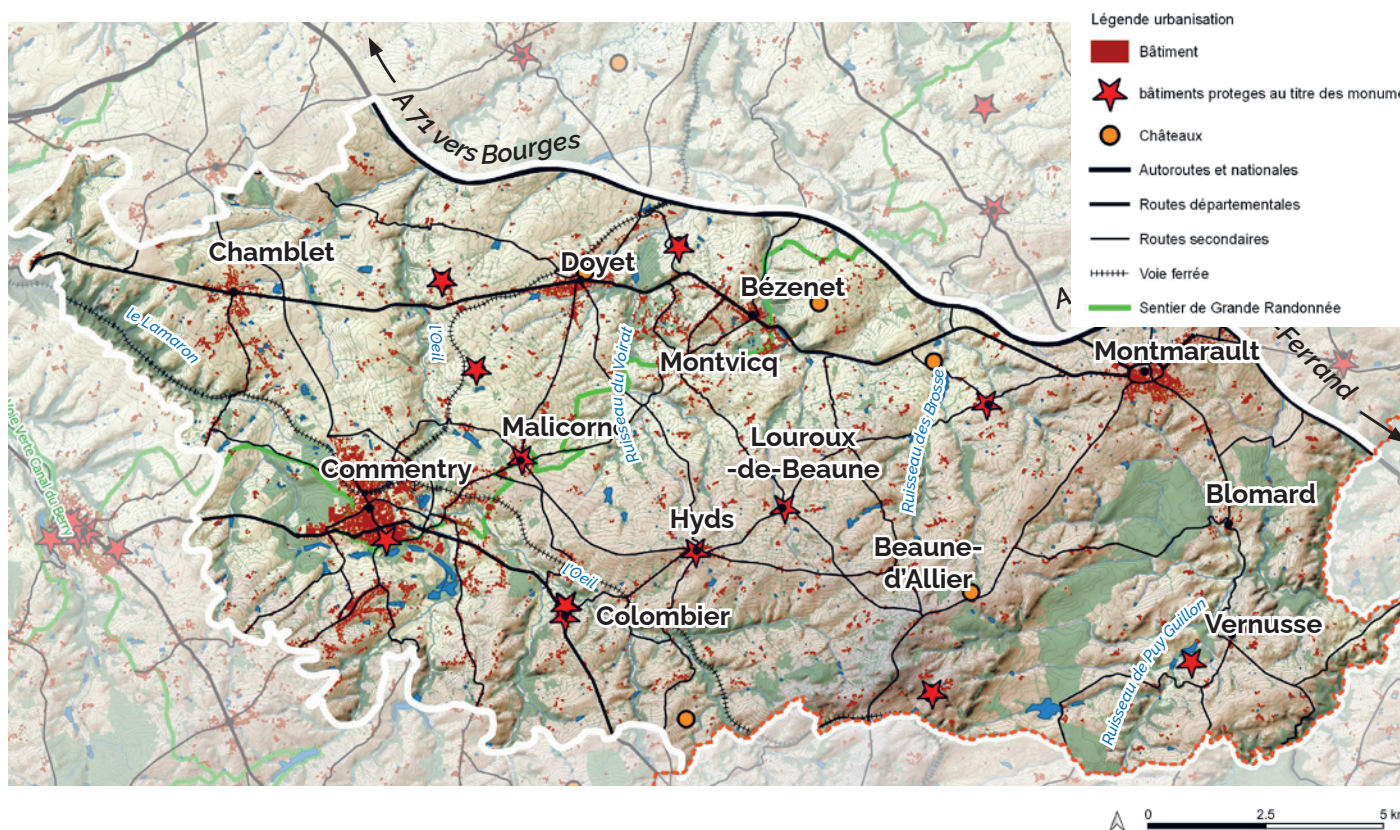
Commentry et Montmarault sont les principales polarités urbaines de ce territoire. Montmarault au carrefour de l'A71, de la RN79 et de la RCEA, forme une entrée privilégiée sur le territoire. En point haut du territoire, la silhouette du bourg marque un repère important. Au Sud, Commentry est tournée vers une économie industrielle. Ce territoire a été fortement bouleversé et remanié par l'activité minière. Cette activité ancienne et prépondérante a laissé des quartiers ouvriers, les usines des Forges, des mines avec des halles industrielles monumentales, des tranchées aujourd'hui remplies d'eau au sud de la ville, des puits disséminés dans la campagne, et des lignes ferroviaires dédiées à l'activité minière.

Des bourgs-rues comme, Doyet ou Bezenet, sont organisés autour de la RD2371 entre Montmarault et Montluçon. Des bourgs carrefours et des villages ruraux complètent le système urbain. Des figures particulières telles que Malicorne, présentant une organisation concentrique sont dotées de vastes espaces publics en centre-village constituant ainsi des éléments singuliers.

Comme sur tout le territoire du Bourbonnais, cet ensemble est marqué par la présence de châteaux. Beaucoup sont classés «Monuments Historiques», comme le château de Puy Guillon. L'histoire féodale du Bourbonnais avec l'organisation de nombreux fiefs sur le territoire a structuré et organisé les paysages. Pour autant, les châteaux sont souvent assez discrets, retranchés derrière des murs et parcs boisés les occultant à la vue.

Typologie des villages et bourg

- villages ruraux : Vernusse, Blomard, Beaune d'Allier, Louroux-de-Beaune,
- bourgs rues : Bezenet, Doyet, Hyds, Colombier
- bourgs carrefours : Commentry, Montmarault
- bourgs et villages d'origine médiévale (ou concentrique) : Montmarault, Malicorne, Montvicq



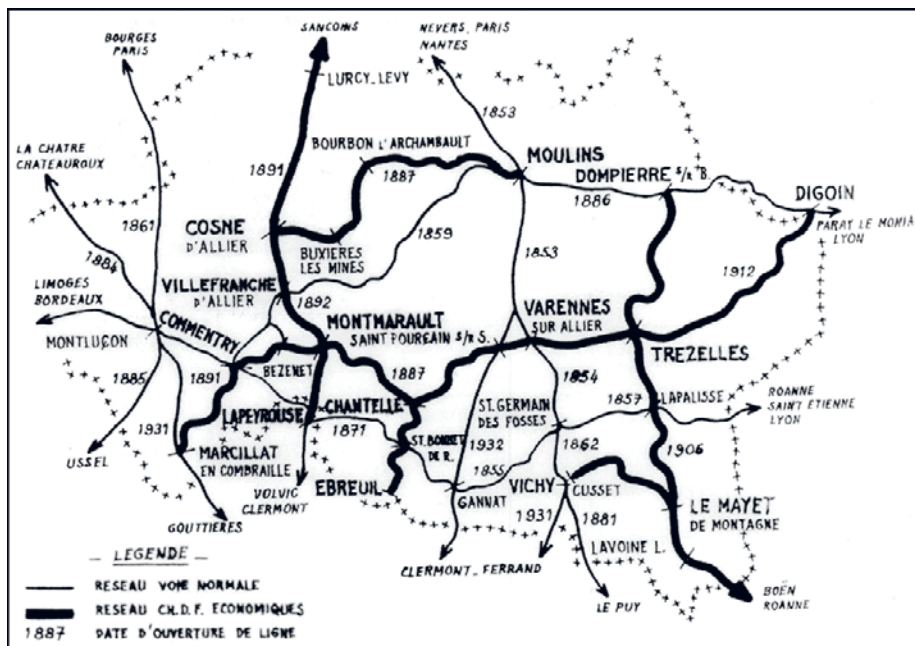
Carte de l'urbanisation et du maillage viaire. Source : Atelier UO - SIG - Données : BDD

Les villages et bourgs 'concentriques' : des espaces publics singuliers

Malicorne, Montvicq, - villages aux origines médiévales - ont fait l'objet d'aménagement, soulignant le caractère patrimonial de ces centres villages. En revanche Montmarault reste très fortement marqué par le caractère routier du centre bourg.

Le développement du maillage ferroviaire et le 'tacot'

Le Réseau de l'Allier, surnommé populairement « Le Tacot », était un réseau de chemins de fer secondaires à voie métrique (écartement plus faible) organisé par le département de l'Allier en complément des lignes des « grands réseaux » d'intérêt général entre 1886 et 1950. Le coût global de l'investissement devait être le plus limité possible, d'où le choix d'un réseau ferré à voie métrique. L'écartement plus faible des voies permettaient de substantielles économies de construction. Le tacot filait, et trottinait car sa moyenne n'excédait pas 30 km/h.



Carte des réseaux de chemins de fer Source : C.R.D.P. Clermont-Ferrand

Le réseau est concédé à l'origine à la Société générale des chemins de fer économiques (SE). Il s'étendait dans tout le département de l'Allier et formait, avec le réseau du Cher, un ensemble appelé Réseau du Centre. Avec l'exode rural et la baisse de fréquentation, le réseau départemental est abandonné. La ligne Bezenet-Commentry-Marcillat ferme en 1939. En 1949 la section Villefranche-sur-Allier-Lapeyrouse et Moulins-Cosne d'Allier en 1950 ferment également. Ainsi disparaissait, après 65 ans d'existence, l'un des plus grands réseaux départementaux à voie métrique de France.

Demeurent aujourd'hui les voies ferrées qui ont été réinvesties parfois par des sentiers de randonnées.

Le maillage viaire et les mobilités

La route a supplanté le chemin de fer. Ce territoire, comportant le tracé de l'A71 et l'échangeur de Montmarault, est aujourd'hui particulièrement bien desservi à l'échelle nationale.

Un réseau routier Est-Ouest, avec au Nord l'A71 et la RD2371, permet de rejoindre Montmarault, Doyet, Chamblet et Montluçon. Plus au sud, la RD37 est une route belvédère.

Cette dernière, entre Malicorne, Hyds, Beaune et Montmarault est en crête. Elle offre au nord des vues vers le cœur du bocage bourbonnais et au sud un panorama vers les monts boisés de la Combraille.

Carte postale de Commentry : «Tranchée de l'Espérance - La Chambre Chaude



La tranchée de l'Espérance au début du XXe siècle : un paysage disparu avec sa mise en eaux en 1950. Le chapelet est marqué par des tranchées, au sud de Commentry aujourd'hui remplies d'eau . Ce cordon d'étangs non accessibles présente un fond de scène bucolique devant la ville, contrastant avec la vocation initiale du site. Une future utilisation pour des usages agricoles et/ou de loisirs peut être interrogée.

Les traces d'un passé minier

L'exploitation des gisements fossilifères de Commentry et du bassin houiller de Bézenet-Doyet-Montvicq ont profondément bouleversé l'organisation du territoire à partir du XVIII^e siècle. Des forges sont d'abord mises en place à Commentry sous l'impulsion de Nicolas Rambourg.

Sur le bassin houiller de Bézenet-Doyet-Montvicq, des puits et ateliers parsèment la campagne. Des usines de tri sont développées, et des liaisons ferroviaires de desserte sont mises en place. Un paysage hybride se met en place, entre l'économie industrielle et l'élevage.

Quelques rares vestiges de la mine sont encore visibles : la Prise d'Eau avec sa cascade et le Pont de Tizon, trace de lignes ferroviaires serpentant jusqu'à Commentry. Aujourd'hui ces sites calmes et ombragés sont transformés en chemins de randonnée fort appréciés des promeneurs.



Carte postale de Bézenet - éditeur : COMBIER



Commentry- rue Jean Jacques Rousseau -
Cette entrée de ville, entre les grandes halles industrielles et l'habitat ouvrier, est très révélatrice de l'histoire de la ville.



Doyet
Une organisation linéaire du bourg.



Malicorne
De vastes espaces publics composent le centre village en lien avec l'église Saint-Préjet, la mairie et le monument aux morts. Cet ensemble de qualité a fait l'objet d'un récent réaménagement.



A l'écart des grands itinéraires routiers, Montvique cultive une image assez pittoresque. Les récents aménagements du centre-village conforte cette image, bien que l'on puisse regretter un caractère minéral prépondérant.



Les activités de logistique implantées en crête, dans la continuité de la ville de Montmarault, sont très visibles depuis l'autoroute et confortent l'image du bourg en tant que carrefour majeur du territoire.



3/ Les dynamiques d'évolution

1950

Exemple - territoire de
Commentry

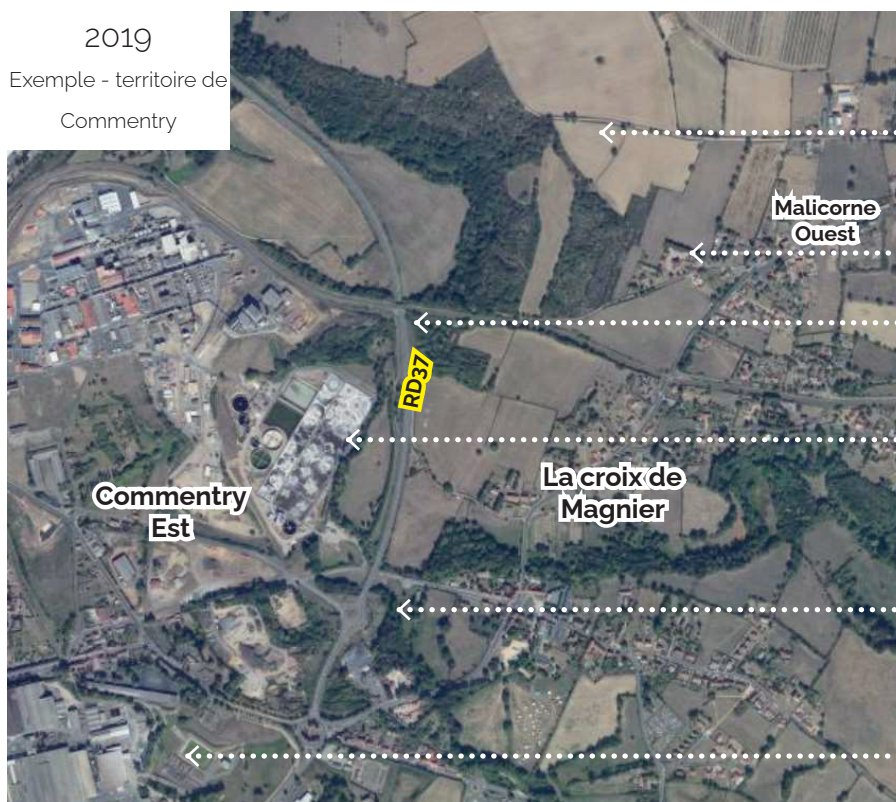


Cette unité paysagère a, sur certains secteurs, comme en témoigne ce zoom fortement évolué avec :

- L'évolution des infrastructures routières
- L'apparition de nouveaux sites industriels
- Le remblaiement d'ancienne tranchées
- La fusion du parcellaire agricole

2019

Exemple - territoire de
Commentry



Source : IGN Remonter le temps

Fusion de parcelles agricoles

Extension de l'urbanisation

Création d'un axe routier

*Nouveau site industriel :
centrale biomasse*

*Remembrement des axes
giratoires*

*Nouveau site industriel :
distributeur d'acier*

3

Annexe



ANNEXE

Informations pour les sources utilisées dans l'étude du territoire

• DOCUMENTS

- DDT 03 : Les petites régions agricoles : Service Économie Agricole et Développement Rural
- Inventaire des Réseaux Spéciaux et Particuliers : Doyet - Bassin Houiller - mai 2016
- Production d'électricité à partir de l'énergie photovoltaïque : DDT - SAUDT/BAD - Décembre 2021
- Le Bocage Bourbonnais - Dossier pédagogique - 2014 : Patrimoine 03 Junior - CAUE 03
- Dispositif national de suivi des bocages : ONF et IGN
- Carte des familles et ensembles de paysages - Atlas Pratique des Paysages d'Auvergne
- Carte paysage nouvelle région AURA
- Carte schématique des sols- octobre 2021 - Atlas agro-climatiques du Bourbonnais
- Registre Parcellaire Graphique 2020 (MAJ IGN 09/21) - Comparaison 2015-2020 : IGN et PETR
- Production des énergies renouvelables sur le territoire par filière : éolien, solaire, biomasse, bois-énergie : DDT03 02/2022
- PETR Résidences Principales 2013 et 2019: INSEE 06/2022
- PETR - Atlas des Patrimoines - Servitudes d'Utilités Publiques ACI - Abords des Monuments historiques : Atlas.patrimoine.gouv.fr 05/2020
- Observatoire territorial du PETR - Démarches environnementales : 05/20
- PETR - Cartographie Trame Verte et Bleue : IGN et SRRADDET 06/20
- PETR - Zonages environnementaux : INPN; IGN,PETR 12/20
- PETR - Dispositif National de Suivi du Bocage : IGN,PETR 06/20
- Densité de haies en mètre linéaires par Ha - BD TOPO,RGP, INPN : 06/20
- Estimation de la productivité du bocage dans le département de l'Allier - Mission Haies Auvergne
- Diagnostic intercommunal CC Commentry-Montmarault-Néris - synthèse - Étude centre bourg : Atelier de Montottier & co - 07/22
- RP Vol.2 : Résumé non technique d'exécution : SCOT du PETR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 12/21
- RP Vol.4 : PADD - DOO - EE : SCOT du PETR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 02/22
- RP Vol.6 : Recueil cartographique exécutoire : SCOT du PETR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 02/22
- Atlas pratique des paysages d'Auvergne : Bocage du Bas-Berry : DREAL Auvergne - 02/15
- Atlas pratique des paysages d'Auvergne : Combraille Bourbonnaise : DREAL Auvergne - 02/15

• **LIVRES**

- Sur les chemins du Pays d'Huriel - Bernard Duplaix Edition la Bouinotte, 2015
- Les Maîtres Sonneurs - George Sand, Édition Folio, 1979
- Esquisse bourbonnaise, excursion d'artiste : Achille Allier, 1832
- Le grand Meaulnes : Alain-Fournier, 1913, Édition Émile-Paul-Frères

Informations pour les sources des données chiffrées

- **Surface totale de l'entité** : source plan paysage
- **Surface artificialisée** : source Corine Land Cover Edition 2018 France Métropolitaine (data.gouv.fr)
- **Surface agricole** : source Corine Land Cover Edition 2018 France Métropolitaine (data.gouv.fr)
 - **dont prairies et fourrages** : Registre parcellaire graphique (RPG) 2020 : contours des parcelles et îlots cultureux et leur groupe de cultures majoritaire (data.gouv.fr)
 - **dont céréales et légumineuses** : Registre parcellaire graphique (RPG) 2020 : contours des parcelles et îlots cultureux et leur groupe de cultures majoritaire (data.gouv.fr)
- **Surface de boisement** : source Corine Land Cover Edition 2018 France Métropolitaine (data.gouv.fr)
- **Surface de haies bocagères** : Dispositif de Suivi des Bocages (DSB) sur la France métropolitaines (data.gouv.fr)
- Les calculs de données ont été effectué par SIG sur les unités paysagères concernées.

Informations pour les bases de données utilisées sous SIG

- **Altimétrie** : RGEALTI_2-0_1M_ASC_LAMB93-IGN69_D003_2021-08-25
- **Topographie** : BDTOPO_3-0_TOUSTHEMES_GPKG_LAMB93_D003_2021-12-15
- **Carte 1/25000** : SC25_TOUR_JP2-E100_LAMB93_D03
- **Forêts** : BDFORET_2-0__SHP_LAMB93_D003_2014-04-01
- **Occupation des sols** : CLC18_SHP__FRA_2019-08-21
- **Carte état major** : BDCARTO_EM_1-0__SHP_LAMB93_D003_2018-10-01.
- **Orthophoto** : ORTHOHR_1-0_RVB-0M20_JP2-E080_LAMB93_D003_2019-01-01.
- **Patrimoine** : liste-des-immeubles-protéges-au-titre-des-monuments-historiques
-
- Le plan paysage initial a été redessiné sur SIG
- De nouvelles couches ont été créées et exportées

